Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada

Tendances divergentes du travail indépendant au Canada

R-97-13F

par
James Gauthier et Richard Roy

Août 1997

Les opinions exprimées dans les documents de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

The views expressed in Research Papers are those of the authors and do not necessarily reflect the opinions of Human Resources Development Canada or of the federal government.

[]

La série de documents de recherche comprend des études et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique (PS). Il s'agit notamment de recherches secondaires sous forme d'études de base et d'analyses documentaires qui appuient les efforts de recherche de PS.

The Research Paper Series includes studies and research conducted under the auspices of the Applied Research Branch of Strategic Policy (SP). Papers published in this series consist of secondary research in the form of background studies and literature reviews that support the research efforts of SP.

Date de parution/Publishing Date - Internet 1999
ISBN : 0-662-83842
N° du cat./Cat. No. MT32-29/97-13F

Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi.
This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct in case of disagreement./

La version anglaise de ce document est disponible sous le titre «Diverging Trends in Self-Employment in Canada».
This paper is available in English under the title "Diverging Trends in Self-Employment in Canada."/

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Coordonnatrice des publications
Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada
140, Promenade du Portage IV, 4e étage
Hull (Québec) Canada
K1A 0J9

Téléphone : (819) 994-3304
Télécopieur : (819) 953-8584
Courrier électronique : research@spg.org
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra/

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Publications Coordinator
Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada
140 Promenade du Portage IV, 4th Floor
Hull, Quebec, Canada
K1A 0J9

Telephone: (819) 994-3304
Facsimile: (819) 953-8584
E-mail: research@spg.org
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/

103-01709/

Résumé

Depuis quelques années, le travail indépendant prend une forte ampleur par rapport à l'emploi rémunéré au Canada, de sorte que beaucoup veulent connaître les causes et les conséquences de ces faits nouveaux dans l'économie. De 1990 à 1996, le travail indépendant a augmenté de 3,3 % par année en moyenne, tandis que l'emploi rémunéré n'a augmenté que 0,2 %. Sur l'augmentation nette de 511 000 personnes qui occupaient un emploi au cours de cette période, environ 387 000 ont déclaré faire un travail indépendant (environ 75 %).

En se fondant sur les données de l'Enquête sur la population active, cette étude tente de mettre en perspective ces faits nouveaux par l'examen de certaines caractéristiques principales des tendances globales du travail indépendant dans l'économie canadienne sur la période de 1976 à 1996. Elle cherche en particulier à déterminer si la croissance du travail indépendant depuis quelques années est un signe que les formules de travail sont en voie d'évoluer, ou si cela peut s'expliquer par une conjoncture plus courante comme les effets du cycle économique. Les données sont analysées pour deux grandes sous-catégories du travail indépendant : les travailleurs indépendants employeurs (TIE) et les travailleurs à leur compte (TC).

Nous présentons d'abord une analyse des tendances globales du travail indépendant, de même que des volets TIE et TC. Nous décrivons et analysons ensuite les tendances du travail indépendant selon les groupes détaillés de professions et de branches d'activité. Nous faisons une décomposition des mouvements de la croissance du travail indépendant, par profession et par branche d'activité, de sorte que nous pouvons calculer quelle proportion de ces tendances découle de mouvements de la composition de l'emploi et quelle autre découle de changements de la structure de chaque profession et branche d'activité.

Selon notre analyse, la croissance du travail indépendant a été remarquablement stable pendant la période de 1976 à 1996 et, en particulier, il n'y a eu aucune hausse marquée de la croissance de cette forme d'emploi depuis quelques années. Néanmoins, si l'on décompose la croissance du travail indépendant par profession et par branche d'activité, on constate que l'incidence du travail indépendant plutôt que sa composition explique en grande partie la croissance du nombre de travailleurs indépendants pendant la période de 1984 à 1996. L'essor de l'économie du savoir a contribué à la hausse de la proportion du travail indépendant, mais ces effets ont été largement compensés par la contribution négative de professions plus traditionnelles comme l'agriculture, la pêche et la foresterie, dans lesquelles la proportion du travail indépendant est relativement importante.

Notre analyse détaillée par profession et par branche d'activité montre en outre que la croissance du travail indépendant s'est produite dans une vaste majorité de professions depuis le début des années 90, tandis que le contraire s'est produit pour l'emploi rémunéré. Par conséquent, dans un grand nombre de professions et de branches d'activité, on a cherché à devenir travailleur indépendant parce qu'il y avait peu d'occasions d'obtenir un emploi rémunéré et de meilleures occasions d'accomplir un travail indépendant. En outre, comme l'emploi rémunéré est plutôt cyclique, ce qui n'est pas le cas du travail indépendant, en période de faible croissance de l'emploi, le travail indépendant représente une proportion anormale de la hausse globale nette de l'emploi. Avec la reprise économique actuelle, la part du travail indépendant par rapport à l'emploi total devrait par conséquent diminuer.

Pendant la plus grande partie de la période de 1976 à 1990, la croissance des travailleurs indépendants employeurs (TIE) a été plus rapide que celle des travailleurs à leur compte (TC). Depuis le début des années 90 toutefois, la croissance des TC a été rapide, tandis que celle des TIE a été presque nulle. Par conséquent, malgré la croissance soutenue du travail indépendant dans l'ensemble, les tendances de la croissance pour les TC et les TIF respectivement se sont orientées très différemment depuis le début des années 90. Si l'on décompose la croissance du travail indépendant par rapport à l'emploi total pour la période de 1984 à 1996, on constate que l'incidence a été plus marquée sur les TC que sur les TIE. Par conséquent, la tendance vers les TC plutôt que vers les TIE a été un phénomène systémique dans l'économie canadienne depuis le début des années 80.

Les tendances divergentes des TIE et des TC depuis le début des années 90 sont atypiques en comparaison de la période antérieure sur quinze ans. Pour la période de 1976 à 1990, le nombre de TC et de TIE n'avait à peu près aucune corrélation avec l'emploi salarié dans l'ensemble. Depuis 1990, les TIE suivent de près les travailleurs rémunérés (corrélation positive), tandis que les TC ont eu de meilleurs résultats (corrélation négative par rapport aux travailleurs rémunérés). La plus grande partie de la forte croissance des TC pour la période de 1990 à 1996 est attribuable à une hausse de l'incidence, tandis que la sous-catégorie des TIE a été sujette à une chute modérée de l'incidence. En fait, la composition de l'emploi tant selon les professions que les branches d'activité a contribué à l'augmentation de la part des deux sous-catégories depuis 1990.

La faiblesse de l'économie depuis le début des années 90 a contribué au ralentissement de la croissance des TIE et à une reprise de celle des TC. Toutefois, il est difficile de mesurer cet effet de sorte qu'il est impossible d'évaluer précisément dans quelle mesure ces tendances s'inverseront au moment où la croissance de l'emploi rémunéré reprendra. Le faible niveau d'activité particulièrement prolongé dans l'économie (en raison de l'adaptation à un nouveau régime monétaire et aux compressions financières) peut avoir soutenu ces nouvelles tendances dans l'emploi.

Abstract

The strong performance of self-employment relative to paid-employment over recent years in Canada has sparked a wide interest in determining the sources and implications of these developments in the economy. Over the 1990-96 period, self-employment grew by 3.3 per cent per annum on average while paid-employment grew by only 0.2 per cent. Of the 511,000 net increase in the total number of people employed over this period, around 387,000 reported themselves as being self-employed (about 75%).

Using Labour Force Survey data, this paper attempts to place these developments in perspective by exploring some of the main features of the aggregate trends in self-employment in the Canadian economy over the 1976-96 period. In particular, it tries to shed some light on the question of whether or not the growth in self-employment in recent years is indicative of new patterns of work arrangements or if it can be explained by more usual circumstances such as the effects of the business cycle. Data are analyzed for the two main sub-classes of self-employment: employers who are self-employed (ESE), and the own-account self-employed (OASE).

We first present an analysis of the aggregate trends in self-employment as well as the ESE and OASE components. Trends in self-employment by detailed occupation and industry groups are then described and analyzed. A shift-share decomposition of the growth in self-employment, by occupation and industry, allows us to estimate what proportion of these trends results from shifts in the composition of employment and what proportion results from changes within the structure of each occupation and industry.

Our analysis shows that growth in self-employment has been remarkably steady over the period 1976-96 and, in particular, there has been no significant increase in growth in this form of employment over recent years. Nonetheless, decomposing the growth in self-employment by occupation and industry reveals that the incidence of self-employment rather than composition has been the major reason for the growth of self-employed workers over the 1984-96 period. The trends toward a knowledge-based economy have contributed to the rise in the proportion of self-employment, but these effects have been largely offset by negative contributions in more traditional vocations such as farming, fishing and forestry where the proportion of self-employment is relatively large.

Our detailed analysis by occupation/industry further shows that self-employment growth rose in a large majority of vocations since the early 1990's while the opposite occurred in paid-employment. Thus, for a large number of occupations/industries, poor opportunities in paid-employment and good opportunities in self-employment encouraged individuals to become self-employed. Moreover, since paid-employment is found to be cyclical and self-employment is not, in periods of weak employment growth, self-employment will comprise an unsustainable proportion of the net overall increase in employment. The current economic recovery should therefore translate into some fall in the share of self-employment in total employment.

Over most of the 1976-90 period, growth in employer self-employment (ESE) had been more rapid than for own-account self-employment (OASE). Since the early 1990's, however, growth in OASE grew rapidly while it fell almost to zero for ESE. Hence, despite the steady growth in

overall self-employment, growth trends in OASE and ESE have diverged significantly since the early 1990's. Decomposition of the growth in self-employment relative to total employment over the 1984-96 period reveals that incidence has a more significant effect on OASE than on ESE. Thus the trend towards OASE, rather than ESE, has been a systemic phenomenon in the Canadian economy since the early 1980's.

The diverging trends between ESE and OASE since the early 1990's are atypical by comparison with the previous fifteen-year period. Over the period 1976-90, the level of OASE and ESE have shown no, or little, correlation to paid-employment at the aggregate level. Since 1990, ESE has closely tracked paid-employment (positively correlated) while OASE has performed much better (negatively correlated to paid-employment). Most of the large growth in OASE over the 1990-96 period has been due to an increase in incidence while the ESE sub-class has been subject to a moderate fall in incidence. If anything, occupational/industrial employment composition contributed to increase the share of both sub-classes since 1990.

The weak economy since the early 1990's contributed to the slowdown in the growth of ESE and to the pick up in OASE growth. However, it is difficult to measure this effect and therefore, it is impossible to say with any degree of precision what proportion of these trends will reverse themselves as paid-employment recovers. The particularly prolonged weak level of activity in the economy (as a result of adjusting to a new monetary policy regime and fiscal retrenchment) may have given rise to these new trends in employment.

Remerciements

Nous tenons à remercier Michelle Wutschert et Mario Sirois pour l'aide technique qu'ils nous ont apportée dans la rédaction de ce document. Nous tenons également à remercier nos collègues de la Direction générale de la recherche appliquée de nous avoir fourni du matériel documentaire et d'avoir commenté les versions antérieures de notre rapport.

Table des matières

1. Introduction 9

2. Définitions du travail indépendant 11

3. Aperçu des tendances globales du travail indépendant 12

4. Tendances du travail indépendant selon la profession 17

4.1 Le travail indépendant global par profession 18

4.2 Travailleurs à leur compte et travailleurs indépendants employeurs par profession 26

5. Tendances du travail indépendant selon la branche d'activité 37

5.1 Le travail indépendant global par industrie 37

5.2 Travailleurs à leur compte et travailleurs indépendants employeurs par industrie 44

6. Sommaire et conclusion 52

Annexe : La décomposition des changements dans la proportion du travail indépendant 57

Bibliographie 58

1. Introduction

Entre 1990 et 1996, le travail indépendant a augmenté de 3,3 % par année en moyenne, tandis que le travail rémunéré augmentait de 0,2 %. Sur l'augmentation nette de 511 000 personnes qui avaient un emploi au cours de cette période, environ 387 000 ont déclaré être des travailleurs indépendants (approximativement 75 %). Devant cette solide performance du travail indépendant par rapport au travail rémunéré au cours des dernières années au Canada, on a voulu connaître les causes et les conséquences de ces faits nouveaux dans l'économie.

À partir des données de l'Enquête sur la population active, la présente étude tente de mettre en perspective cette évolution de l'emploi en examinant certaines des principales caractéristiques des tendances globales du travail indépendant dans l'économie canadienne entre 1976 et 1996[1]. Elle cherche particulièrement à déterminer si la croissance du travail indépendant au cours des dernières années reflète de nouvelles formes de travail, ou si elle peut s'expliquer par des conditions conjoncturelles plus courantes comme les effets du cycle économique. Des données relatives aux deux grandes sous-catégories des travailleurs indépendants, soit les travailleurs indépendants employeurs (TIE) et les travailleurs à leur compte (TC), sont analysées. Nous montrons que les récentes tendances de l'emploi ont divergé de façon marquée dans ces deux groupes. Nous examinons également de façon assez détaillée les branches d'activité où ces tendances se sont manifestées et le genre de travail que les travailleurs indépendants ont effectué du point de vue des compétences professionnelles. Nous décomposons les mouvements de la croissance du travail indépendant afin d'en estimer la proportion qui découle de variations dans la composition de l'emploi et la proportion qui découle de modifications dans la structure de chaque profession et branche d'activité. Cet examen détaillé de la structure du travail indépendant nous permet d'accomplir des progrès lorsqu'il s'agit de démêler certains des facteurs qui sont à l'origine de ces tendances.

Nous commencerons par faire une brève description des diverses catégories d'emploi utilisées par l'Enquête sur la population active de Statistique Canada et nous présenterons la définition du travail indépendant que nous utilisons ici. Nous ferons ensuite une analyse des tendances

[1] Les tendances à plus long terme qui se dégagent des données du Recensement de la population ont été examinées par Gardner (1994).

globales du travail indépendant et de ses composantes TIE et TC. Les tendances du travail indépendant par profession et branche d'activité seront ensuite décrites et analysées. Notre rapport se termine par un sommaire des faits saillants et présente d'autres questions qu'il y aurait lieu d'étudier plus à fond.

2. Définitions du travail indépendant

L'Enquête sur la population active (EPA) classe le travail en trois grandes catégories : le travail rémunéré (c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur); le travail familial non rémunéré (c'est-à-dire un travail qui contribue directement à l'exploitation d'une entreprise appartenant à un membre apparenté du même ménage ou exploitée par lui); et le travail indépendant. De façon générale, les personnes qui exercent un travail indépendant sont celles qui exploitent leur propre entreprise, exploitation agricole ou bureau professionnel, constitué ou non en société. Les travailleurs indépendants se divisent en *employeurs* (TIE) et en *travailleurs à leur compte* (TC). Les TIE sont les travailleurs indépendants qui emploient généralement un ou plusieurs travailleurs rémunérés dans leur entreprise, leur exploitation agricole ou leur bureau professionnel, tandis que les TC sont les travailleurs indépendants qui n'ont aucune aide rémunérée. Ce ne sont pas tous les propriétaires d'entreprise qui sont des travailleurs indépendants. Un propriétaire d'entreprise qui ne travaille pas dans son entreprise ne peut être un travailleur indépendant.

Il convient de préciser que, dans la présente étude, les propriétaires actifs d'une entreprise qui n'est pas constituée en société sont classés parmi les travailleurs indépendants[2]. Sur le plan juridique, les propriétaires d'entreprises constituées en société ne sont pas considérés comme des travailleurs indépendants, mais comme des employés rémunérés. Il y a donc une distinction à faire entre le travail indépendant déclaré dans le cadre de l'EPA et le travail indépendant selon les déclarations d'impôt. Il ne faut pas oublier non plus qu'aux États-Unis, selon l'enquête sur la population actuelle (Current Population Survey), les travailleurs qui se disent travailleurs indépendants propriétaires d'une entreprise constituée en société sont classés parmi les travailleurs rémunérés.

---

[2] Le fait que l'entreprise soit constituée en société ou non ne semble pas une raison économique valable pour exclure de la catégorie des travailleurs indépendants les propriétaires actifs d'une entreprise. Il est de pratique courante d'intégrer les travailleurs indépendants propriétaires d'une entreprise constituée en société aux travailleurs indépendants lorsqu'on analyse le travail indépendant au Canada. Voir par exemple Macredie (1985) ainsi que Cohen (1988).

3. Aperçu des tendances globales du travail indépendant

Selon les estimations de l'EPA, le taux de croissance du travail indépendant a été assez régulier, atteignant en moyenne quelque 3,6 % par année entre 1976 et 1996 (graphique 1). Il semble avoir affiché une légère hausse depuis 1992, mais un test statistique formel démontre que cette hausse n'est pas significative[3]. Cependant, cette régularité de la tendance globale du travail indépendant cache des mouvements atypiques considérables dans les taux de croissance des deux genres de travail indépendant. En fait, de 1976 à 1990, le taux de croissance de la sous-catégorie des TIE a été plus rapide que celui des TC. C'est l'inverse qui s'est produit entre 1992 et 1996, lorsque la composante TIE a stagné à toutes fins pratiques, tandis que la composante TC affichait une augmentation rapide. Donc, même si, dans l'ensemble, le travail indépendant a suivi la même tendance entre 1976 et 1996, sa composition s'est caractérisée par deux tendances opposées ces dernières années et un mouvement remarquable en faveur du travail à son compte[4].

Graphique 1
Tendances du travail indépendant : 1976-1996
(1976=100)

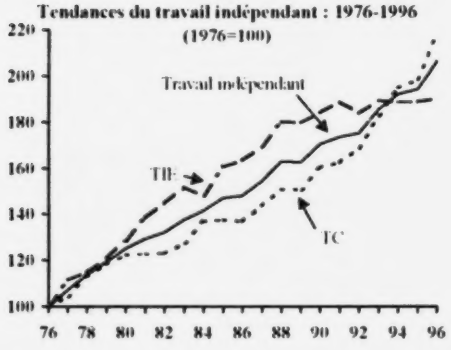

Graphique 2
Travail rémunéré et travail indépendant
(1976=100)

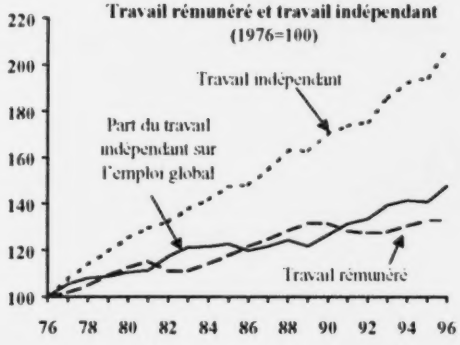

La croissance du travail rémunéré, qui s'est établie à 1,4 % par année en moyenne entre 1976 et 1996, a été de beaucoup inférieure à celle du travail indépendant (3,6 %). Par conséquent, comme on le voit au tableau 1, la proportion des travailleurs indépendants en pourcentage de

[3] En supposant un modèle de taux de croissance constant.

[4] La ventilation des données de chaque sous-catégorie selon qu'il s'agit d'entreprises constituées en société ou non ne donne pas plus d'information au sujet de ces divergences récentes. Dans chaque sous-catégorie, on observe une rupture de la croissance à long terme ces dernières années pour les deux genres d'entreprises, qu'elles soient constituées ou non en société.

l'emploi global est passée de 10,9 % en 1976 (1 travailleur sur 9) à 16,2 % en 1996 (1 travailleur sur 6).

Tableau 1 : Composition du travail indépendant (%)

	Part du travail indépendant				Part de l'emploi			
	1976	1983	1990	1996	1976	1983	1990	1996
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	10,9	13,3	13,8	16,2
TC	58,0	53,7	54,6	61,4	6,3	7,1	7,6	9,9
TIE	42,0	46,3	45,4	38,6	4,6	6,1	6,3	6,2

Il est également apparent que la croissance du travail rémunéré entre 1976 et 1996 a suivi une tendance beaucoup moins stable que la tendance du travail indépendant (graphique 2). Contrairement au travail indépendant, le travail rémunéré a tendance à augmenter et à diminuer suivant une courbe positive à mesure que l'économie traverse diverses phases d'activité. Du point de vue du cycle économique, la période de 1976 à 1996 a été marquée par une phase d'expansion de 1976 jusqu'à la récession de 1980-1982, puis par une autre phase d'expansion rapide et robuste jusqu'à la récession de 1990-1991, qui a été suivie par un rétablissement lent et toujours incomplet de la production et de l'emploi[5]. Devant ces différents mouvements, la proportion des travailleurs indépendants dans l'économie a tendance à être anticyclique (à augmenter pendant les périodes de ralentissement et à diminuer pendant les périodes de rétablissement). Le graphique 2 illustre clairement ce phénomène. Pour évaluer l'importance structurelle du travail indépendant par rapport à l'emploi global, il faut donc faire des comparaisons à des étapes similaires du cycle économique. Plus particulièrement, la part du travail indépendant en 1996 représente vraisemblablement une surévaluation de l'importance du travail indépendant dans l'économie canadienne.

Un examen de la situation des dernières années aux États-Unis vient confirmer ce phénomène anticyclique. Comme au Canada, la part du travail indépendant sur l'emploi global aux États-Unis a également affiché des tendances anticycliques (graphique 3). Cependant, contrairement à ce qui se passe au Canada, il n'y a pratiquement aucune différence entre la production potentielle et la production réelle (l'écart de production) aux États-Unis, car l'économie s'y est

[5] Selon des estimations prudentes, l'écart entre la production et la production potentielle est d'environ 2,5 % à 3 % au Canada.

complètement rétablie de la récession assez superficielle de 1990-1991. Le graphique 3 montre que la part du travail indépendant aux États-Unis est actuellement inférieure à ce qu'elle était au point culminant du cycle, tandis qu'au Canada, comme l'écart de production est important, la part du travail indépendant est encore considérablement élevée[6].

Graphique 3

Part du travail indépendant et écart de production

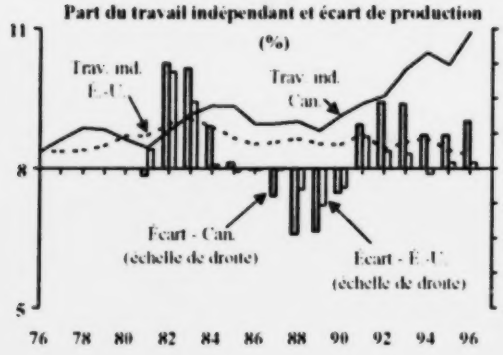

Graphique 4

Taux de chômage : 1976-1996

(%)

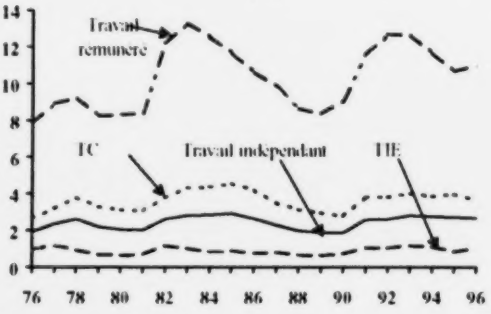

Une comparaison des deux sous-catégories de travail indépendant entre 1976 et 1996 (graphique 1) ne révèle non plus aucune tendance cyclique manifeste. Le comportement des agrégats TC et TIE pendant ou immédiatement après la récession de 1981-1982 (croissance plus rapide des TIE et plus faible des TC) s'est renversé complètement lors de la récession de 1990-1991 (croissance plus faible des TIE et plus forte des TC). Il est impossible d'analyser plus à fond le comportement cyclique de l'emploi dans ces deux sous-catégories sans rentrer dans le détail des branches d'activité et des professions, qui sont examinées dans les deux prochaines sections. L'absence de croissance chez les TIE ces dernières années peut être attribuable à la longue période de ralentissement économique et à l'augmentation parallèle du taux des faillites d'entreprises. Cependant, il se peut que cette absence de croissance ne soit pas liée du tout au cycle économique, mais qu'elle reflète plutôt une tendance générale, de la part des travailleurs indépendants, à faire des affaires sans aide rémunérée. Conformément à ce genre de

[6] Pour que les données canadiennes soient comparables aux données utilisées aux États-Unis, le travail indépendant dans une entreprise constituée en société a été exclu de l'échantillon. À remarquer que le soubresaut à la hausse qu'a affiché le travail indépendant au Canada ces dernières années (graphique 3) est accentué du fait de l'exclusion du travail indépendant dans les entreprises constituées en société. Comme une grande proportion des TIE et une faible proportion des TC travaillent dans des entreprises constituées en société, et comme les TIE n'ont pas manifesté de tendance à la hausse ces dernières années, contrairement aux TC, la tendance à la hausse de la part que représente le travail indépendant est plus marquée.

tendance systémique, le nombre des TC augmenterait plus rapidement, tandis que celui des TIE augmenterait plus lentement ou diminuerait.

Étonnamment, même si aucune fluctuation cyclique ne se manifeste dans l'activité des travailleurs indépendants, il n'en va pas de même de leur taux de chômage (graphique 4)[7]. La variance des taux de chômage chez les travailleurs indépendants est plus faible que chez les travailleurs rémunérés, mais les coefficients de variation ont été très semblables, soit autour de 15 % pendant la période de 1976 à 1996 (les variations relatives sont de même importance pour les travailleurs indépendants que pour les travailleurs rémunérés). De plus, le coefficient de corrélation de l'échantillon montre que la covariance entre les taux de chômage des travailleurs indépendants et des travailleurs rémunérés est élevée, particulièrement pour la composante des TC. Comme un travailleur doit avoir été travailleur indépendant avant de pouvoir être considéré comme un travailleur indépendant en chômage, il peut paraître difficile, à première vue, de comprendre comment le taux de chômage des travailleurs indépendants peut augmenter sans qu'il y ait de diminution correspondante du nombre des travailleurs indépendants occupés. On peut invoquer deux arguments pour concilier ces observations. Premièrement, même s'il a suivi une tendance régulière à la hausse, le taux de croissance des travailleurs indépendants a fléchi pendant les deux périodes de récession, ce qui est suffisant pour créer des fluctuations cycliques dans les taux de chômage. Deuxièmement, il est également probable qu'après un licenciement, certains travailleurs rémunérés se soient tournés vers le travail indépendant (ce qui a eu pour effet d'accroître le travail indépendant et de réduire le taux de chômage dans cette catégorie de travailleurs), et qu'une partie d'entre eux soient tombés en chômage pendant les mois qui ont suivi (ce qui a eu pour effet de réduire l'emploi et d'accroître le taux de chômage). Si cette tendance était significative, les données annuelles moyennes indiqueraient une augmentation du travail indépendant et une augmentation du taux de chômage des travailleurs indépendants[8].

[7] Il va sans dire que le concept d'un travailleur indépendant en chômage n'est pas sans ambiguïté.

[8] Le déplacement des travailleurs rémunérés qui sont passés au travail indépendant pendant la récession de 1980-1982 a été examiné par Lévesque (1985). Selon des données transnationales, un nombre considérable de travailleurs passent de l'emploi rémunéré et du chômage au travail indépendant – OCDE (1992). Conformément aux données canadiennes tirées de l'EDTR, il y a aussi des mouvements significatifs entre l'emploi rémunéré et le travail indépendant.

Pour résumer cette section, on peut dire ce qui suit : *premièrement*, la croissance du travail indépendant a été remarquablement stable pendant la période de 1976 à 1996; il n'y a eu notamment aucune augmentation significative de la croissance de cette forme d'emploi ces dernières années. *Deuxièmement*, comme le travail rémunéré est cyclique tandis que le travail indépendant ne l'est pas, pendant les périodes où l'emploi global affiche une faible croissance (par exemple, depuis le début des années 90), le travail indépendant représentera une proportion plus vaste de la croissance nette de l'emploi. *Troisièmement*, les chiffres agrégés semblent confirmer que la faiblesse des débouchés du travail rémunéré encourage les travailleurs à se tourner vers le travail indépendant. *Quatrièmement*, en dépit de la croissance régulière du travail indépendant en général, la croissance des TC et celle des TIE ont affiché des tendances atypiques qui ont sensiblement divergé depuis le début des années 90, phénomène qu'il reste à analyser et à expliquer.

4. Tendances du travail indépendant selon la profession

Certaines activités ou professions comptent généralement une proportion plus élevée de travailleurs indépendants que d'autres. Les raisons en sont vraisemblablement nombreuses et certainement complexes; de plus, elles changent au fil du temps, au fur et à mesure de l'évolution du contexte institutionnel, économique et social. Un exemple des complexités qui entrent en jeu peut se révéler instructif. Les professions qui exigent peu de capital physique se prêtent peut-être mieux au travail indépendant. En effet, s'il faut beaucoup de capital physique en plus du capital humain, le niveau de risque associé aux sommes à investir est élevé, de sorte que les modalités de financement sont plus compliquées et l'investissement moins attrayant[9]. Cependant, même si des investissements relativement faibles en capital physique constituent peut-être un déterminant aussi important du travail indépendant que par le passé, d'autres influences plus récentes peuvent compenser ces effets. Par exemple, grâce à l'évolution des technologies et à la baisse parallèle des coûts de gestion des marchés par rapport aux coûts du contrôle direct des employés, les activités de sous-traitance se sont accrues rapidement, ce qui ouvre la porte à de nouvelles modalités de travail qui favorisent le travail indépendant[10]. Aujourd'hui, on peut même envisager le cas de l'exploitant indépendant d'une équipe de train qui vend ses services de main-d'œuvre à l'entreprise qui possède le capital.

L'objectif de cette section n'est pas d'expliquer ou de découvrir pourquoi certaines professions ont tendance à compter un plus grand nombre de travailleurs indépendants que d'autres, mais plutôt de décrire comment la structure des professions a changé dans le temps et comment ces changements ont pu se répercuter sur l'importance du travail indépendant dans l'économie en général. On met l'accent sur le rôle du cycle économique et la façon dont la structure des professions a évolué entre les TIE et les TC, particulièrement au cours des dernières années.

---

[9] Le risque est moindre dans les entreprises du genre employeur/employés, puisqu'il y existe une certaine séparation entre la propriété du capital physique et la propriété du capital humain. En d'autres mots, le propriétaire du capital peut toujours congédier les employés incompétents et les remplacer par des employés compétents.

[10] Osberg, Wolff et Baumol (1989).

4.1 Le travail indépendant global par profession

Il serait utile de décrire d'abord la composition générale actuelle du travail indépendant par profession, comment elle a évolué entre 1984 et 1996 et comment elle se compare à celle des travailleurs rémunérés[11]. À cette fin, l'emploi par profession est ventilé en quatre grandes catégories, selon la nature des tâches effectuées par les travailleurs : savoir (créer des idées ou émettre des opinions expertes), données (manipuler et transmettre de l'information symbolique), services (fournir des services personnels) et biens (transformer des matériaux)[12].

La ventilation du travail indépendant par profession en 1996 montre que par rapport aux travailleurs rémunérés, le domaine des biens compte de nombreux travailleurs indépendants, mais que celui des données en compte beaucoup moins; la part des travailleurs indépendants est à peu près égale à la part des travailleurs salariés dans le domaine des services et lui est légèrement supérieure dans celui du savoir (tableau 2). Ces différences s'expliquent du fait qu'il y a seulement une faible proportion de travailleurs indépendants parmi le personnel de bureau (de nombreuses professions du travail de bureau se retrouvent dans la catégorie des données), tandis qu'un grand nombre de travailleurs dans les professions de la pêche, de l'agriculture et de la construction sont des travailleurs indépendants (catégorie des biens).

Le groupe des travailleurs du savoir est celui qui a connu la croissance la plus rapide, tant du travail rémunéré que du travail indépendant, même si, par rapport à la hausse de l'emploi global dans chaque catégorie de travailleurs, il a affiché une croissance légèrement moins rapide chez les travailleurs indépendants. On a observé des différences moins marquées dans la croissance relative dans les catégories des services et des biens pendant la période de 1984 à 1996. En particulier, la croissance a été beaucoup plus vigoureuse chez les travailleurs indépendants que chez les travailleurs rémunérés. Cela signifie essentiellement qu'il y a décroissance de la part de l'emploi dans les deux catégories de travailleurs, mais que le rythme de cette décroissance est sensiblement moins rapide chez les travailleurs indépendants.

[11] C'est seulement à partir de 1984 que l'EPA a commencé à recueillir des données détaillées et constantes dans le temps sur les professions.

[12] On trouvera la classification détaillée dans Lavoie et Roy (printemps de 1997).

Tableau 2 : Travail indépendant par genre de travailleurs (%)				
	Travail indépendant		Travail rémunéré	
	Part (1996)	Croissance (1984-1996)	Part (1996)	Croissance (1984-1996)
Total	100,0	3,2	100,0	1,2
Savoir	16,7	5,7	13,5	3,0
Données	29,0	3,5	41,5	1,3
Services	17,1	3,3	17,0	1,7
Biens	37,3	2,1	28,1	0,3

Si nous examinons les professions selon les 21 grands groupes de la Classification type des professions (CTP), nous voyons que les travailleurs indépendants sont relativement concentrés dans certains domaines (tableau 3). Par exemple, en 1996, quelque 68 % des travailleurs indépendants se retrouvaient dans les cinq groupes professionnels à deux chiffres suivants : ventes (18,6 %), services (15,8 %), agriculture (13,1 %), gestion (10,5 %) et métiers de la construction (9,6 %). Ces cinq groupes représentaient environ 72 % du travail indépendant en 1984. La baisse de la proportion des travailleurs indépendants dans les professions agricoles (de 18,5 % en 1984 à 13,1 % en 1996) est la principale raison qui explique la diminution du travail indépendant dans ce groupe. Ces cinq professions représentaient 48 % de l'emploi global au sein de l'économie en 1996 (44 % en 1984).

Tableau 3 : Travail indépendant par profession															
Groupes à 2 chiffres de la CTP	Trav. ind. (milliers)			Emploi (milliers)			Part totale du trav. ind. (%)			Part de l'emploi (%)			Croissance du trav. ind. (%)[13]		
	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96
Total	1 513,8	1 821,9	2 208,9	11 402,1	13 164,8	13 675,9	100,0	100,0	100,0	13,3	13,8	16,2	3,1	3,3	3,2
Gestion	124,2	231,5	232,0	1 216,2	1 697,1	1 899,5	8,2	12,7	10,5	10,2	13,6	12,2	10,9	0,0	5,3
Sciences naturelles	30,8	46,6	71,7	410,0	487,3	544,6	2,0	2,6	3,2	7,5	9,6	13,2	7,2	7,4	7,3
Sciences sociales	28,1	35,7	45,5	187,9	258,1	305,1	1,9	2,0	2,1	15,0	13,8	14,9	4,1	4,1	4,1
Religion	0,0	0,0	0,0	32,4	34,8	34,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignement	16,1	19,7	29,8	488,8	567,9	635,3	1,1	1,1	1,4	3,3	3,5	4,7	3,5	7,1	5,3
Médecine	56,3	62,9	88,0	560,0	664,3	744,5	3,7	3,5	4,0	10,1	9,5	11,8	1,8	5,8	3,8
Arts	58,0	84,8	125,5	193,2	251,3	319,9	3,8	4,7	5,7	30,0	33,7	39,2	6,5	6,8	6,7
Travail de bureau	27,4	39,4	52,5	1 959,9	2 191,5	1 948,1	1,8	2,2	2,4	1,4	1,8	2,7	6,3	4,9	5,6
Ventes	298,5	324,1	410,6	1 088,0	1 270,9	1 374,3	19,7	17,8	18,6	27,4	25,5	29,9	1,4	4,0	2,7
Services	242,7	262,7	349,4	1 555,1	1 735,3	1 896,9	16,0	14,4	15,8	15,6	15,1	18,4	1,3	4,9	3,1
Agriculture	280,2	275,3	289,6	509,8	463,7	471,4	18,5	15,1	13,1	55,0	59,4	61,4	-0,3	0,8	0,3
Pêche	20,8	24,9	22,2	33,3	39,3	32,4	1,4	1,4	1,0	62,2	63,3	68,6	3,1	-1,9	0,6
Expl. forestière	10,2	11,7	12,3	66,4	51,8	57,5	0,7	0,6	0,6	15,4	22,6	21,3	2,3	0,8	1,5
Expl. minière	3,6	4,0	6,8	66,4	64,4	57,7	0,2	0,2	0,3	5,5	6,2	11,8	1,7	9,2	5,4
Transf. et prof. app.	12,1	11,3	16,2	383,1	388,1	360,2	0,8	0,6	0,7	3,1	2,9	4,5	-1,1	6,2	2,5
Usinage et prof. app.	12,1	13,1	18,4	231,1	229,4	215,9	0,8	0,7	0,8	5,2	5,7	8,5	1,4	5,8	3,6
Fabrication	82,2	89,6	125,0	985,7	1 059,6	1 086,2	5,4	4,9	5,7	8,3	8,5	11,5	1,5	5,7	3,5
Construction	136,9	199,3	211,0	595,2	782,7	684,9	9,0	10,9	9,6	23,0	25,5	30,8	6,5	1,0	3,7
Transport	62,5	73,9	85,9	415,4	492,7	516,3	4,1	4,1	3,9	15,0	15,0	16,6	2,8	2,5	2,7
Manutention	3,0	2,2	2,2	273,8	276,0	330,8	0,2	0,1	0,1	1,1	0,8	0,7	-5,5	0,7	-2,4
Autres métiers	8,1	9,1	14,4	150,4	158,4	160,3	0,5	0,5	0,7	5,4	5,8	9,0	2,1	7,9	5,0

[13] Des données relatives aux sous-groupes à trois chiffres, qui ne figurent pas ici, peuvent être obtenues sur demande.

Entre 1984 et 1996, les taux moyens de croissance du travail indépendant ont été particulièrement vigoureux dans les grands groupes suivants : sciences naturelles (7,3 %), arts (6,7 %), travail de bureau (5,6 %), exploitation minière (5,4 %), gestion (5,3 %) et enseignement (5,3 %). Dans l'ensemble, la croissance affichée par ces six groupes de professions a représenté environ 37 % de l'augmentation globale du travail indépendant (soit 258 000 travailleurs, dont 68 000 dans le seul domaine des arts). En termes de pourcentage, les taux de croissance du travail indépendant dans les domaines des ventes, des services et des métiers de la construction n'ont pas été aussi spectaculaires (2,7 %, 3,1 % et 3,7 %, respectivement), mais ces trois groupes n'en représentent pas moins 42 % de l'augmentation du niveau global de l'emploi. Dans l'ensemble, les neuf groupes précités ont représenté environ 79 % des gains du travail indépendant. La croissance a été faible ou négative dans l'agriculture (0,3 %), la pêche (0,6 %), l'exploitation forestière (1,5 %) et la manutention (-2,4 %). Au niveau des sous-groupes à trois chiffres de la CTP, la croissance a été particulièrement rapide dans les professions liées à la gestion (10,2 %), la vente de services (7,2 %), les sciences de la vie (8,1 %), les mathématiques et l'analyse des systèmes (16,6 %), les soins infirmiers (14,4 %) et les services de protection (13,7 %)[14].

Comment la situation se compare-t-elle à celle du travail rémunéré? Le travail rémunéré a lui aussi connu une croissance relativement forte dans les professions de la gestion (3,6 %), des sciences naturelles (1,9 %), des arts (3,1 %) et de l'enseignement (2,1 %)[15]. Ces quatre groupes ont représenté environ 54 % de l'augmentation globale du travail rémunéré pendant la période de 1984 à 1996. Cependant, ce dernier a accusé un recul dans le travail de bureau et l'exploitation minière, tandis que le travail indépendant y affichait une forte hausse. Le travail rémunéré a également connu une croissance relativement solide dans les ventes et les services. Les professions de la pêche, de l'agriculture et de l'exploitation forestière ont connu une diminution significative pendant la période, tandis que les professions de la manutention connaissaient une augmentation. En termes généraux, à ce niveau d'agrégation et par rapport à la croissance moyenne des deux catégories de travail, la croissance de l'emploi a été soit uniformément vigoureuse, soit uniformément faible dans des groupes professionnels semblables. Le travail

[14] Taux de croissance annuels moyens.

[15] Des données relatives aux sous-groupes à trois chiffres, qui ne figurent pas ici, peuvent être obtenues sur demande.

indépendant et le travail rémunéré ont suivi des tendances divergentes dans les professions du travail de bureau, de l'exploitation minière et de la manutention. Entre 1984 et 1996, sur les 60 professions à trois chiffres de la CTP, la croissance du travail rémunéré et du travail indépendant a suivi des tendances contraires dans 22 groupes (37 % des professions). En d'autres mots, pendant que le travail indépendant augmentait (ou diminuait) dans ces professions, le travail rémunéré diminuait (ou augmentait). Ces tendances divergentes dans le niveau d'emploi entre les catégories de travail se retrouvent dans des professions qui périclitent ou qui connaissent une stagnation relative et, pour la plupart de ces groupes, l'incidence du travail indépendant au sein de la profession augmente. On peut donc résumer la situation ainsi pour la période de 1984 à 1996 : lorsque l'emploi a été solide, le travail indépendant et le travail rémunéré ont tous deux affiché des hausses (même si la hausse du travail indépendant a été plus rapide); et lorsque l'emploi a été faible ou qu'il a diminué, le travail indépendant et le travail rémunéré ont été relativement faibles (même si la faiblesse du travail indépendant a été moindre)[16].

Même si le taux de croissance du travail indépendant a été stable entre les deux périodes de six ans, soit 1984-1990 et 1990-1996, certaines professions ont suivi des tendances très divergentes. Le taux de croissance s'est accru de façon significative dans 11 des 21 grands groupes pendant la période la plus récente par rapport aux années 80 et il a diminué dans quatre groupes seulement. La croissance dans l'enseignement, la médecine, les ventes, les services, l'usinage, la fabrication, la manutention, l'exploitation minière, la transformation et d'autres métiers s'est accentuée, mais elle a ralenti dans les professions de la gestion, de la pêche, de l'exploitation forestière et de la construction. Dans la catégorie du travail rémunéré, presque tous les groupes professionnels ont subi un ralentissement significatif, ce qui s'est traduit par des hausses substantielles de la proportion des travailleurs indépendants sur l'emploi par profession. Dans plus de 40 % des groupes professionnels à trois chiffres (il y en a une soixantaine), la chute du nombre de travailleurs rémunérés entre 1990 et 1996 s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de travailleurs indépendants. Ce phénomène a été particulièrement marqué dans le travail de

[16] Dans les industries qui stagnent ou qui périclitent, l'emploi suit des tendances contraires selon la catégorie (s'il diminue dans l'une, il augmente dans l'autre), car la distribution de la croissance par industrie se répartit en grappes autour de zéro.

bureau, où l'emploi rémunéré a diminué de 256 000, tandis que le travail indépendant augmentait de 25 000.

Tableau 4 : Décomposition des changements dans le travail indépendant par profession

Groupes à 2 chiffres de la CTP	Part du trav. ind. sur l'emploi global (%)			Variation en pourcentage :								
				Globale			Composition			Incidence		
	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96
Total	13,28	13,84	16,15	0,56	2,31	2,88	-0,14	0,21	0,07	0,67	2,12	2,83
Gestion	1,09	1,76	1,70	0,67	-0,06	0,61	0,23	0,14	0,33	0,37	-0,18	0,21
Sciences naturelles	0,27	0,35	0,52	0,08	0,17	0,25	0,01	0,03	0,03	0,07	0,13	0,20
Sciences sociales	0,25	0,27	0,33	0,02	0,06	0,09	0,05	0,04	0,09	-0,02	0,02	0,00
Religion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Enseignement	0,14	0,15	0,22	0,01	0,07	0,08	0,00	0,01	0,01	0,01	0,05	0,06
Médecine	0,49	0,48	0,64	-0,02	0,17	0,15	0,01	0,04	0,05	-0,03	0,12	0,09
Arts	0,51	0,64	0,92	0,14	0,27	0,41	0,06	0,15	0,19	0,06	0,11	0,16
Travail de bureau	0,24	0,30	0,38	0,06	0,08	0,14	-0,01	-0,04	-0,04	0,07	0,15	0,22
Ventes	2,62	2,46	3,00	-0,16	0,54	0,38	0,03	0,10	0,14	-0,19	0,42	0,23
Services	2,13	2,00	2,55	-0,13	0,56	0,43	-0,07	0,10	0,04	-0,06	0,43	0,38
Agriculture	2,46	2,09	2,12	-0,37	0,03	-0,34	-0,52	-0,04	-0,56	0,20	0,07	0,29
Pêche	0,18	0,19	0,16	0,01	-0,[illegible]	-0,02	0,00	-0,04	-0,03	0,00	0,02	0,02
Expl. forestière	0,09	0,09	0,09	0,00	0,00	0,00	-0,03	0,01	-0,02	0,04	0,00	0,03
Expl. minière	0,03	0,03	0,05	0,00	0,02	0,02	-0,01	0,00	-0,01	0,00	0,03	0,04
Transf. et prof. app.	0,11	0,09	0,12	-0,02	0,03	0,01	-0,01	-0,01	-0,02	-0,01	0,05	0,05
Usinage et prof. app.	0,11	0,10	0,13	-0,01	0,03	0,03	-0,01	-0,01	-0,02	0,01	0,05	0,07
Fabrication	0,72	0,68	0,91	-0,04	0,23	0,19	-0,05	-0,01	-0,06	0,01	0,25	0,27
Construction	1,20	1,51	1,54	0,31	0,03	0,34	0,17	-0,24	-0,05	0,13	0,32	0,41
Transport	0,55	0,56	0,63	0,01	0,07	0,08	0,01	0,00	0,02	0,00	0,06	0,06
Manutention	0,03	0,02	0,02	-0,01	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01
Autres métiers	0,07	0,07	0,11	0,00	0,04	0,03	-0,01	0,00	-0,01	0,01	0,04	0,05

Le travail indépendant représente une proportion importante de l'emploi dans certaines professions. En 1996, il s'établissait à 68,5 % dans les professions de la pêche, à 61,4 % dans l'agriculture, à 39,2 % dans les arts, à 30,8 % dans la construction et à 29,9 % dans les ventes. Certaines professions libérales comme le droit et le notariat, la médecine et la dentisterie comptent également une forte proportion de travailleurs indépendants.

La proportion que représentent les travailleurs indépendants dans l'emploi par profession a augmenté ou est demeurée constante dans tous les grands groupes sauf la manutention entre 1984 et 1996; par conséquent, la tendance qui consiste à compter de plus en plus sur le travail indépendant représente un phénomène fort répandu dans l'économie canadienne. Autre constatation intéressante, même dans les groupes de professions où la proportion des travailleurs indépendants avait diminué entre 1984 et 1990 -- médecine, ventes, services et transformation -- elle a augmenté entre 1990 et 1996. Parmi les professions qui ont accusé une baisse de l'emploi global entre 1984 et 1996 -- travail de bureau, agriculture, pêche, exploitation forestière, exploitation minière, transformation et usinage -- le nombre de travailleurs indépendants a

continué d'augmenter en termes absolus. La tendance en faveur du travail indépendant est également d'ampleur significative. En effet, dans 30 sous-groupes de professions à trois chiffres (environ la moitié), plus de 10 % de l'effectif se composait de travailleurs indépendants en 1996, par rapport à 27 sous-groupes en 1984.

Même si une profession compte une vaste proportion de travailleurs indépendants, elle ne représentera pas nécessairement une grande proportion du travail indépendant dans l'ensemble de l'économie. Par exemple, même si 68,8 % de l'effectif des professions de la pêche étaient des travailleurs indépendants en 1996, ils ne représentaient que 22 000 personnes (0,2 % de l'emploi total). Et vice versa, le travail indépendant constituait 18,4 % de l'ensemble de l'emploi dans les services, mais n'en représentait pas moins 350 000 personnes (3,0 % de l'emploi total). Les cinq grands groupes de professions qui comptent les proportions les plus importantes de travailleurs indépendants (ventes, services, agriculture, gestion et construction) représentaient environ 10,9 % de l'emploi global au sein de l'économie en 1996 (67 % de la contribution globale du travail indépendant). En 1984, la contribution de ces mêmes cinq groupes était de 9,5 % (71,5 %) et en 1990, de 9,8 % (71 %).

On peut mieux comprendre l'importance numérique du travail indépendant et de son évolution dans le temps en examinant de façon plus détaillée la proportion des travailleurs indépendants par rapport à l'emploi global dans l'économie selon les diverses professions (tableau 3). À cette fin, nous pouvons ventiler les changements de la part du travail indépendant dans l'emploi global en deux composantes : changement de la composition de l'emploi et changement de l'ampleur du travail indépendant dans le groupe de professions. À titre d'illustration, prenons le cas du travail indépendant dans les professions de l'agriculture. La proportion des travailleurs indépendants dans les professions de l'agriculture en pourcentage de l'emploi global a diminué, passant de 2,5 % en 1984 à 2,1 %, soit une baisse de 0,4 point. Cette baisse peut être attribuable à une diminution de l'emploi global dans les professions de l'agriculture, à une diminution de la proportion du travail indépendant au sein des professions de l'agriculture, ou aux deux. Le premier genre d'effet sera appelé ***effet de composition***, parce qu'il est le résultat d'un changement dans la composition de l'emploi au sein de l'économie; le deuxième effet, quant à lui, sera appelé ***incidence***, puisqu'il reflète un changement dans le degré d'intensité du travail

indépendant dans ces professions[17]. Le tableau 4 montre que dans le cas particulier des professions agricoles, l'effet de composition a représenté une diminution de 0,56 point et l'effet d'incidence une augmentation de 0,29 point de la proportion globale du travail indépendant dans l'économie (avec un résidu non réparti de -0,07). En d'autres mots, la diminution de la contribution des professions agricoles à la proportion du travail indépendant par rapport à l'emploi global est attribuable à une réduction de l'importance de ces professions au sein de l'économie, et non pas à une baisse de l'incidence du travail indépendant en agriculture.

Si on fait des totalisations pour l'ensemble des professions, on constate que, sur l'augmentation de 2,9 points qu'a affichée la proportion du travail indépendant par rapport à l'emploi global entre 1984 et 1996, environ 2,8 points peuvent être attribuables à une hausse de l'incidence. Dans l'ensemble, la composition n'a eu pratiquement aucun effet. Pendant la période la plus récente (1990-1996), au cours de laquelle 80 % de la croissance de la part du travail indépendant s'est manifestée, l'effet de composition a représenté 9 % de la croissance, l'incidence représentant le reste. Nous pouvons donc en conclure qu'en termes nets[18], la plupart des gains du travail indépendant par rapport à l'emploi global au cours des 12 dernières années étaient attribuables à une augmentation de l'incidence du travail indépendant, plutôt qu'à des changements dans la composition de l'emploi par profession. Pendant la période de 1984 à 1990, l'effet de composition s'est traduit par une réduction de l'importance du travail indépendant et donc, même si l'augmentation de la part du travail indépendant a été modeste par rapport à la période de 1990 à 1996, l'incidence en a été là aussi le principal moteur.

Le cycle économique n'influence pas directement l'effet de composition et l'effet d'incidence dans chaque profession. Si l'emploi a tendance à être non cyclique, on s'attendrait également à ce que l'incidence soit non cyclique. Par ailleurs, nous nous attendrions à ce que les effets de composition soient anticycliques (mais limités). Ainsi donc, dans l'ensemble, pour les professions non cycliques, l'importance du travail indépendant par rapport à l'emploi global au sein de la profession aura tendance à être anticyclique mais de petite envergure, et attribuable principalement à des effets de composition. Par exemple, dans les professions du domaine du

[17] On trouvera une présentation formelle de la décomposition en annexe.

[18] Il peut arriver que, dans certaines professions à titre individuel, l'effet de composition et l'effet d'incidence s'annulent l'un l'autre. Les effets nets ne saisissent pas toute la dynamique de l'emploi par profession.

diagnostic santé, qui ont tendance à ne pas être cycliques, la proportion du travail indépendant dans l'ensemble de l'économie a augmenté légèrement entre 1990 et 1996. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'effet de composition, car l'incidence est demeurée inchangée. Dans les professions cycliques, la proportion du travail indépendant sur l'emploi global ne sera pas nécessairement anticyclique, puisque l'effet de composition a tendance à être procyclique, tandis que l'effet d'incidence est anticyclique. Cependant, comme, au niveau agrégé, c'est l'incidence qui domine, elle doit également dominer dans la plupart des professions cycliques. Un coup d'œil rapide au tableau 4 montre que l'effet d'incidence est beaucoup plus modeste dans les professions non cycliques (gestion, sciences naturelles et sciences sociales) et plus important dans les professions cycliques (fabrication et construction)[19]. Cela vient confirmer le point de vue suivant lequel la récente croissance de la part du travail indépendant s'explique en grande partie par des facteurs cycliques et devrait se renverser au cours des prochaines années.

Sur l'augmentation nette de 2,88 points de pourcentage qu'a connue la part du travail indépendant pendant la période de 1984 à 1996, environ 2,46 points se retrouvaient dans six grands groupes, c'est-à-dire la gestion, les sciences naturelles, les arts, les ventes, les services et la construction. Autour de 27 % de cette croissance est attribuable à l'effet de composition, et le reste, à une augmentation de l'incidence. Dans les professions de la gestion, des arts et des ventes, l'effet de composition a représenté environ 50 % de la croissance. Les hausses les plus importantes qu'a connues le travail indépendant par profession entre 1990 et 1996 se sont produites dans les ventes (produits et services), les services (surtout les services personnels), les arts, la fabrication, la médecine et les sciences naturelles (surtout l'analyse de systèmes). Environ 20 % de cette augmentation est attribuable aux effets de composition, et le reste, soit 80 %, à une hausse de l'incidence. Étant donné les tendances qu'a suivies l'incidence entre les périodes de 1984 à 1990 et de 1990 à 1996, une partie de la croissance au cours de la période la plus récente, particulièrement dans les professions des ventes et des services, est probablement de nature cyclique.

[19] Les mesures d'assainissement des finances et les taux d'intérêt relativement élevés pendant la plus grande partie des années 1990 à 1996 ont également eu pour effet de diminuer l'emploi dans des professions qui, traditionnellement, ne sont pas très cycliques (les ventes et services, par exemple). Évidemment, les tendances examinées dans le texte ne s'appliquent peut-être pas à tous les groupes, puisque certains effets structurels sont également présents dans les données réelles.

Que peut-on conclure des tendances qu'a affichées le travail indépendant par profession entre 1984 et 1996? *Premièrement*, les travailleurs indépendants sont encore concentrés dans un petit nombre de grands groupes professionnels. C'est encore dans les ventes, l'agriculture, les services personnels, la gestion et les métiers de la construction que se retrouve la plus grande partie du travail indépendant (proportion beaucoup plus forte dans les secteurs des biens que dans l'emploi rémunéré). *Deuxièmement*, un grand nombre des professions qui connaissent une croissance rapide/lente du travail indépendant connaissent aussi une croissance rapide/lente du travail rémunéré (à quelques exceptions importantes près). Il existe donc certains liens entre les deux catégories de travailleurs au niveau des professions. *Troisièmement*, la croissance du travail indépendant *depuis* 1990 a accéléré dans la majorité des grands groupes de professions et n'a faibli que dans quelques groupes seulement, ce qui est l'opposé de ce qui s'est produit pour le travail rémunéré. Dans près de la moitié des sous-groupes professionnels, le travail rémunéré diminuait au moment même où le travail indépendant augmentait. *Quatrièmement*, la plus grande partie des gains nets réalisés au chapitre du travail indépendant par rapport à l'emploi global au cours des 12 dernières années est attribuable à une augmentation de l'incidence plutôt qu'à un changement dans la composition de l'emploi par profession au sein de l'économie. Les effets de composition n'en sont pas moins importants pour de nombreux groupes professionnels. *Cinquièmement*, une partie significative de l'augmentation de l'incidence du travail indépendant au cours des dernières années -- et donc de la part du travail indépendant -- découle de la faiblesse cyclique du travail rémunéré et la tendance devrait se renverser au cours des prochaines années.

4.2 Travailleurs à leur compte et travailleurs indépendants employeurs par profession

Il y a des différences considérables dans la répartition des TC et des TIE selon la profession. Le coefficient de corrélation simple entre la composition par profession des deux sous-catégories de travailleurs au niveau des groupes à trois chiffres de la CTP, qui s'établit à 0,61, n'est pas aussi important qu'on aurait pu le penser. De plus, si on examine les différences entre le nombre de TC et de TIE dans certaines professions à titre individuel, on constate que dans 56 % des cas, la part d'une catégorie de travailleurs est au moins deux fois plus importante que celle de l'autre. La répartition des TIE et des TC par profession diffère également du point de vue de l'écart par

rapport à la moyenne pour la catégorie. La courbe de répartition des parts des TIE est sensiblement moins accentuée que celle des TC.

Tableau 5 : TC et TIE selon le genre de travailleurs (%)

	TIE		TC		Travail rémunéré	
	Part (1996)	Croissance (84-96)	Part (1996)	Croissance (84-96)	Part (1996)	Croissance (84-96)
Total	100,0	4,0	100,0	2,1	100,0	1,2
Savoir	15,4	9,3	18,6	2,5	13,5	3,0
Données	25,6	5,3	34,4	1,8	41,5	1,3
Services	19,7	3,5	12,8	2,7	17,0	1,7
Biens	39,2	2,1	34,2	2,0	28,1	0,3

La répartition des TC et des TIE par profession en 1996 montre qu'il y a une plus vaste proportion de travailleurs de l'information (savoir ou données) chez les TIE (en raison de la présence de gestionnaires et de superviseurs) que chez les TC, qui, de leur côté, comptent une plus grande proportion de travailleurs des services (compte tenu des professions dans le domaine des services personnels) et des biens (ce qui est attribuable en grande partie à l'agriculture) (tableau 5). Cependant, la part des travailleurs de l'information entre 1984 et 1996 a augmenté rapidement dans la sous-catégorie des TC, tandis qu'elle a diminué graduellement dans la sous-catégorie des TIE. Le groupe des travailleurs du savoir a affiché la croissance la plus solide dans la sous-catégorie des TC (tant en termes absolus qu'en termes relatifs).

La structure d'emploi des TIE et des TC par profession est semblable à celle du travail indépendant dans son ensemble. En 1996, cinq grands groupes, soit gestion, ventes, services, construction et agriculture, représentaient environ 68 % de l'emploi dans chacune de ces deux sous-catégories. On remarque des différences significatives entre les deux sous-catégories dans certaines professions parmi ces cinq groupes, soit la gestion, qui représente une proportion beaucoup plus vaste dans la sous-catégorie des TIE, de même que l'agriculture et les services, qui représentent une part moins importante dans la sous-catégorie des TIE que dans la sous-catégorie des TC (tableaux 6 et 7). Un examen des sous-groupes professionnels à trois chiffres révèle d'autres différences significatives. Dans les professions de la gestion, par exemple, les TIE se concentrent dans le sous-groupe des gestionnaires et des administrateurs, tandis que les TC se retrouvent presque exclusivement dans les professions *apparentées* à la gestion,

notamment des professions comme celles de comptables, d'agents des services financiers et d'agents du personnel[20]. Dans les professions des services, les TIE se retrouvent principalement dans les professions ayant rapport à l'alimentation (à titre de superviseurs), tandis que les TC sont concentrés dans les professions liées aux services personnels (travail en garderie, coiffure, etc.). Abstraction faite des cinq grands groupes qui comptent les parts les plus importantes, les différences les plus significatives entre les deux sous-catégories de travailleurs indépendants se retrouvent en médecine (surtout chez les dentistes, les vétérinaires et les chiropraticiens), qui compte une importante part de TIE par rapport aux TC, et dans les arts, où les TC représentent facilement le groupe le plus important de travailleurs indépendants.

La différence dans les taux de croissance à long terme des TIE et des TC a été particulièrement frappante pendant la période de 1990 à 1996 (graphique 1 et tableau 1). Avant le début des années 90, et notamment à la fin des années 70 et au début des années 80, la croissance à long terme était légèrement plus rapide chez les TIE que chez les TC. Entre 1981 et 1990 (d'un sommet à l'autre en termes d'activité économique), la croissance des deux sous-catégories a été très semblable, celle des TIE s'établissant à 3,2 % par année en moyenne et celle des TC, à 3,0 %. Entre 1984 et 1996, période pour laquelle nous disposons de données détaillées sur les professions, la croissance des deux sous-catégories des TIE et des TC peut être ventilée selon deux périodes distinctes, soit 1984 à 1990 puis 1990 à 1996 (tableau 8). Pendant la première période, les deux sous-catégories de travailleurs indépendants ont affiché une croissance conforme à leurs tendances historiques à long terme, mais entre 1990 et 1996, la croissance des TIE a diminué de façon significative, tandis que celle des TC s'accélérait.

[20] On pourrait penser que, puisque la plupart des propriétaires actifs d'entreprise qui ont de l'aide rémunérée passeront vraisemblablement une bonne partie de leur temps à s'acquitter de tâches de gestion, un grand nombre des TIE seraient classés dans la catégorie des gestionnaires. Cependant, seulement 18,4 % des travailleurs indépendants employeurs étaient classés dans les professions de la gestion en 1996. Dans la CTP, les propriétaires actifs d'établissement sont souvent classés dans la catégorie des *gérants* au sein de la branche d'activité ou du genre d'entreprise qu'ils exploitent, et non pas dans la catégorie des *gestionnaires*. Même si les deux exercent des fonctions de gestion, il existe des différences subtiles entre les deux groupes de professions. En 1996, quelque 255 000 TIE étaient classés dans la catégorie des gérants, de sorte que la part des TIE qui s'acquittaient essentiellement de tâches de gestion était d'environ 50 %.

Tableau 6 : Répartition des TIE par profession

Groupes à 2 chiffres de la CTP	TIE (milliers)			Emploi (milliers)			Part totale des TIE (%)			Part de l'emploi (%)			Croissance des TIE (%)[21]		
	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96
Total	664,0	826,4	852,2	11 402,1	13 164,8	13 675,9	100,0	100,0	100,0	5,8	6,3	6,2	3,7	0,5	2,1
Gestion	106,4	195,5	156,5	1 216,2	1 697,1	1 899,5	16,0	23,7	18,4	8,7	11,5	8,2	10,7	-3,6	3,3
Sciences naturelles	13,9	17,7	16,4	410,0	487,3	544,6	2,1	2,1	1,9	3,4	3,6	3,0	4,2	-1,3	1,4
Sciences sociales	21,5	26,2	27,4	187,9	258,1	305,1	3,2	3,2	3,2	11,5	10,2	9,0	3,3	0,7	2,0
Religion	0,0	0,0	0,0	32,4	34,8	34,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignement	2,1	2,3	3,8	488,8	567,9	635,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,6	1,6	8,5	5,0
Médecine	45,0	44,3	57,2	560,0	664,3	744,5	6,8	5,4	6,7	8,0	6,7	7,7	-0,3	4,4	2,0
Arts	15,0	17,3	20,7	193,2	251,3	319,9	2,3	2,1	2,4	7,8	6,9	6,5	2,4	3,1	2,7
Travail de bureau	13,9	22,1	24,5	1 959,9	2 191,5	1 948,1	2,1	2,7	2,9	0,7	1,0	1,3	8,0	1,7	4,8
Ventes	152,2	149,3	165,7	1 088,0	1 270,9	1 374,3	22,9	18,1	19,4	14,0	11,7	12,1	-0,3	1,8	0,7
Services	69,8	79,4	95,9	1 555,1	1 735,3	1 896,9	10,5	9,6	11,3	4,5	4,6	5,1	2,2	3,2	2,7
Agriculture	65,0	73,9	73,0	509,8	463,7	471,4	9,8	8,9	8,6	12,8	15,9	15,5	2,2	-0,2	1,0
Pêche	6,2	11,6	10,2	33,3	39,3	32,4	0,9	1,4	1,2	18,7	29,5	31,6	10,9	-2,0	4,2
Expl. forestière	4,3	5,7	5,5	66,4	51,8	57,5	0,7	0,7	0,6	6,5	11,0	9,6	4,7	-0,5	2,1
Expl. minière	2,6	2,4	4,6	66,4	64,4	57,7	0,4	0,3	0,5	3,9	3,8	8,0	-1,2	11,2	4,8
Transf. et prof. app.	9,4	8,3	11,9	383,1	388,1	360,2	1,4	1,0	1,3	2,4	2,1	3,1	-2,0	4,8	1,3
Usinage et prof. app.	6,1	6,5	7,2	231,1	229,4	215,9	0,9	0,8	0,8	2,6	2,8	3,3	1,1	1,6	1,3
Fabrication	38,9	43,9	53,4	985,7	1 059,6	1 086,2	5,9	5,3	6,3	3,9	4,1	4,9	2,0	3,3	2,7
Construction	65,5	92,8	85,8	595,2	782,7	684,9	9,9	11,2	10,1	11,0	11,9	12,5	6,0	-1,3	2,3
Transport	18,6	21,5	26,6	415,4	492,7	516,3	2,8	2,6	3,1	4,5	4,4	5,2	2,4	3,6	3,0
Manutention	2,6	1,0	0,8	273,8	276,0	330,8	0,3	0,1	0,1	0,7	0,4	0,2	-10,3	-5,1	-7,7
Autres metiers	5,4	4,5	6,0	150,4	158,4	160,3	0,8	0,5	0,7	3,6	2,8	3,8	-3,0	4,9	0,9

Tableau 7 : Répartition des TC par profession

Groupes à 2 chiffres de la CTP	TC (milliers)			Emploi (milliers)			Part totale des TC (%)			Part de l'emploi (%)			Croissance des TC (%)		
	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96
Total	849,8	995,6	1 356,8	11 402,1	13 164,8	13 675,9	100,0	100,0	100,0	7,5	7,6	9,9	2,7	5,3	4,0
Gestion	17,8	36,0	75,5	1 216,2	1 697,1	1 899,5	2,1	3,6	5,6	1,5	2,1	4,0	12,5	13,1	12,8
Sciences naturelles	16,9	28,9	55,3	410,0	487,3	544,6	2,0	2,9	4,1	4,1	5,9	10,2	9,3	11,5	10,4
Sciences sociales	6,6	9,5	18,1	187,9	258,1	305,1	0,8	1,0	1,3	3,5	3,7	5,9	6,3	11,3	8,8
Religion	0,0	0,0	0,0	32,4	34,8	34,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignement	14,0	17,4	26,1	488,8	567,9	635,3	1,6	1,8	1,9	2,9	3,1	4,1	3,8	6,9	5,3
Médecine	11,3	18,6	30,8	560,0	664,3	744,5	1,3	1,9	2,3	2,0	2,8	4,1	8,6	8,8	8,7
Arts	42,9	67,5	104,8	193,2	251,3	319,9	5,1	6,8	7,7	22,2	26,8	32,7	7,8	7,6	7,7
Travail de bureau	13,5	17,3	28,0	1 959,9	2 191,5	1 948,1	1,6	1,7	2,1	0,7	0,8	1,4	4,3	8,4	6,3
Ventes	146,3	174,8	244,9	1 088,0	1 270,9	1 374,3	17,2	17,6	18,0	13,4	13,8	17,8	3,0	5,8	4,4
Services	173,0	183,3	253,5	1 555,1	1 735,3	1 896,9	20,4	18,4	18,7	11,1	10,6	13,4	1,0	5,6	3,2
Agriculture	215,2	201,4	216,6	509,8	463,7	471,4	25,3	20,2	16,0	42,2	43,4	46,0	-1,1	1,2	0,1
Pêche	14,5	13,3	12,0	33,3	39,3	32,4	1,7	1,3	0,9	43,6	33,8	36,9	-1,4	-1,8	-1,6
Expl. forestière	5,9	6,0	6,7	66,4	51,8	57,5	0,7	0,6	0,5	8,9	11,6	11,7	0,3	1,9	1,1
Expl. minière	1,0	1,6	2,2	66,4	64,4	57,7	0,1	0,2	0,2	1,5	2,4	3,8	7,9	5,7	6,8
Transf. et prof. app.	2,7	3,0	5,2	383,1	388,1	360,2	0,3	0,3	0,4	0,7	0,8	1,4	1,9	9,7	5,7
Usinage et prof. app.	5,9	6,6	11,2	231,1	229,4	215,9	0,7	0,7	0,8	2,6	2,9	5,2	1,7	9,3	5,4
Fabrication	43,3	45,8	71,6	985,7	1 059,6	1 086,2	5,1	4,6	5,3	4,4	4,3	6,6	0,9	7,7	4,3
Construction	71,4	106,5	125,2	595,2	782,7	684,9	8,4	10,7	9,2	12,0	13,6	18,3	6,9	2,7	4,8
Transport	43,8	52,4	59,3	415,4	492,7	516,3	5,2	5,3	4,4	10,6	10,6	11,5	3,0	2,1	2,6
Manutention	1,0	1,1	1,5	273,8	276,0	330,8	0,1	0,1	0,1	0,4	0,4	0,5	1,3	4,9	3,0
Autres metiers	2,6	4,6	8,4	150,4	158,4	160,3	0,3	0,5	0,6	1,8	2,9	5,2	9,8	10,4	10,1

[21] Taux de croissance annuels moyens.

Tableau 8 : Croissance moyenne des tc et des tie (%)				
	1976-96	1976-81	1981-90 (84-90)	1990-96
Total - travail ind.	3,7	5,3	3,1 (3,1)	3,3
TC	4,0	4,2	3,0 (2,7)	5,3
TIE	3,3	6,8	3,2 (3,7)	0,5

Profession par profession, la croissance des TC au cours de la période de 1984 à 1990 a été plus répandue que celle des TIE. En fait, dans la sous-catégorie des TIE, seuls quatre grands groupes de professions ont connu une croissance solide[22], tandis que dans la sous-catégorie des TC, 10 grands groupes de professions ont affiché une croissance solide (tableaux 6 et 7). Les TIE ont connu une croissance faible ou négative dans 11 grands groupes professionnels, mais les TC, dans seulement six professions. Chez les TIE, trois des quatre groupes professionnels qui affichaient la croissance la plus rapide ont également connu une forte croissance chez les TC (gestion, travail de bureau et construction). En outre, quatre des six professions affichant la croissance la plus lente ou même une croissance négative chez les TC étaient également faibles dans la sous-catégorie des TIE (services, agriculture, fabrication et manutention). Dans un certain nombre des groupes professionnels restants, le niveau de travail indépendant a diminué dans une sous-catégorie et a augmenté dans l'autre. Par exemple, dans la médecine, les ventes, l'exploitation minière, la transformation et les autres métiers, le nombre absolu de TIE a diminué entre 1984 et 1990, tandis que celui des TC a augmenté. Dans les professions de l'agriculture et de la pêche, l'emploi a diminué chez les TC pendant qu'il augmentait chez les TIE. En ce qui concerne les parts de l'emploi par profession, les TIE ont connu une augmentation dans 10 des 21 grands groupes entre 1984 et 1990, et les TC, dans 17 des 21 groupes.

Le travail rémunéré a connu une croissance particulièrement robuste pendant la période d'expansion de 1984 à 1990, de sorte qu'en dépit d'une solide croissance du travail indépendant, la proportion des travailleurs indépendants sur l'emploi global ne s'est accrue que légèrement. La part des TC a augmenté de 45 points de base et celle des TC de 11 points de base. Environ le tiers de la croissance des TIE est attribuable à des effets de composition et les deux tiers à une

[22] Par «croissance solide», on entend ici une croissance supérieure d'un écart-type à la croissance moyenne, tandis qu'une croissance faible est une croissance inférieure d'un écart-type.

augmentation de l'incidence. Chez les TC, toute la croissance est attribuable à l'incidence, car les effets de composition se seraient traduits par une réduction d'environ 16 points de base de l'importance des TC. L'ampleur relative de l'incidence dans la sous-catégorie des TC de même que son influence plus répandue dans toutes les professions viennent confirmer l'argument voulant que l'importance croissante des TC ait été un phénomène systémique de l'économie canadienne dans les années 80, beaucoup plus que pour les TIE.

Si l'on examine maintenant la période de 1990 à 1996, on constate que l'emploi global dans la sous-catégorie des TIE a été essentiellement stationnaire, tout comme l'emploi rémunéré. C'est la première fois que cette sous-catégorie des travailleurs indépendants connaissait un épisode de stagnation depuis 1976. Comme nous l'avons vu dans la section 3, abstraction faite de la période la plus récente, il n'y a eu pratiquement aucune corrélation entre la situation des TIE et celle des travailleurs rémunérés au niveau agrégé. Le ralentissement de la croissance de l'emploi des TIE et de l'emploi rémunéré est-il une coïncidence ou est-il interrelié, à un niveau ou à un autre? Il est possible que le ralentissement de la croissance chez les TIE soit attribuable à un ralentissement de la croissance de l'emploi dans certaines professions ou les TIE occupent une place importante, sans qu'il y ait de gros changements, voire même d'augmentations dans l'incidence du travail indépendant dans d'autres professions. Et vice versa, le ralentissement que les TIE ont connu n'a peut-être aucun rapport avec l'évolution de la composition de l'emploi et il se peut qu'il reflète d'autres facteurs, par exemple des facteurs exogènes au ralentissement cyclique, de sorte que l'incidence du travail indépendant dans certaines professions en particulier s'en trouve influencée. La décomposition du changement dans la part des TIE sur l'emploi global révèle que l'évolution de la composition de l'emploi a eu pour effet d'accroître la part des TIE pendant la période de 1990 à 1996, tandis que l'incidence a eu pour effet de la réduire, la baisse globale représentant seulement cinq points de base (tableau 9). La sommation des valeurs absolues des changements dans les professions selon qu'ils sont attribuables à l'incidence (95 points de base) ou à la composition (30 points de base) laisse penser que les fluctuations de l'incidence ont été plus importantes que les fluctuations de la composition pendant la période de référence. Un examen des changements détaillés qui se sont produits dans les professions vient le confirmer. Au niveau des groupes à deux chiffres, la croissance des TIE a ralenti dans environ la moitié des 21 groupes entre les deux périodes de 1984 à 1990 et de 1990 à 1996, tandis qu'elle augmentait dans l'autre moitié. En ce qui concerne le travail rémunéré, le ralentissement de la

croissance a été plus général, touchant 18 grands groupes. Entre 1990 et 1996, le niveau des TIE a diminué dans sept grands groupes et celui du travail rémunéré dans neuf grands groupes (abstraction faite de la religion). Seuls trois grands groupes ont affiché une baisse du niveau des travailleurs rémunérés comme des TIE ces dernières années : la pêche, l'agriculture et la construction. La part des TIE a augmenté dans 13 des 21 grands groupes entre 1990 et 1996 et a accusé un recul dans six autres. Parmi les sous-groupes de professions, il est intéressant de constater que dans pratiquement toutes les professions où la croissance de l'emploi rémunéré a accéléré pendant la période la plus récente (13 sous-groupes), la croissance des TIE a également augmenté. Mais cette dernière s'est aussi accrue dans une vingtaine de sous-groupes où la croissance de l'emploi rémunéré a été faible ou négative ces dernières années. En fait, parmi les sous-groupes à trois chiffres où l'emploi rémunéré a connu une décroissance entre 1990 et 1996 (environ la moitié de l'ensemble des sous-groupes à trois chiffres), la croissance des TIE s'est accentuée dans 40 % des cas. Quoi qu'il en soit, dans environ 65 % des sous-groupes à trois chiffres, l'évolution de la croissance de l'emploi rémunéré et celle de l'emploi des TIE entre les deux périodes ont évolué dans le même sens, ce qui laisse penser qu'il existe une corrélation positive entre le ralentissement de l'emploi et le ralentissement des TIE pendant la période de 1990 à 1996.

En conclusion, même si le cycle économique et la faiblesse de la croissance de l'emploi ont probablement joué un certain rôle dans la lenteur de la croissance des TIE pendant la période de 1990 à 1996 (par exemple dans les professions de la construction), des facteurs indirects plus complexes entraient également en jeu, comme en témoignent les tendances divergentes de l'emploi rémunéré et de l'emploi des TIE ces dernières années. Il faut préciser qu'il y a peut-être, entre le ralentissement de l'emploi des TIE et la faiblesse généralisée de la croissance de l'emploi, une relation que les techniques simples utilisées dans le cadre de cette étude n'ont pas pu saisir. Le cas des professions de la gestion est digne de mention, puisque la situation des TIE entre 1984-1990 et 1990-1996 y a accusé un changement significatif. Pendant la période de 1990 à 1996, on a assisté à une réduction annuelle moyenne de 5,0 % du nombre de TIE occupant des professions de la gestion (sous-groupes à trois chiffres). Pendant les années 80, les TIE ont affiché une croissance de 11,2 % par année en moyenne dans ce même groupe professionnel. La diminution du nombre de TIE dans le domaine de la gestion est la baisse absolue la plus importante qu'a connue cette catégorie de travailleurs indépendants pendant la

période de référence, et ce, même si l'emploi rémunéré a augmenté de 2,4 % par année dans cette profession et les TC de 5,0 %. En termes absolus, le nombre de gestionnaires chez les TIE a diminué de 44 000 entre 1990 et 1996, tandis qu'il augmentait de 3 000 chez les TC et de 143 000 chez les travailleurs rémunérés. En supposant que la part des TIE dans les professions de la gestion soit demeurée constante entre 1990 et 1996 (que l'incidence soit demeurée stationnaire plutôt que d'accuser une baisse), les TIE auraient connu une augmentation de 1,8 % par année, plutôt que de 0,5 %. La chute de l'emploi des TIE dans le domaine de la gestion est peut-être corrélée au niveau particulièrement élevé de faillites d'entreprises depuis le début des années 90, même si la tendance est tout à fait l'opposé de celle des groupes des gérants, où se retrouvent la plupart des propriétaires actifs de petits établissements. Un examen des données à quatre chiffres laissent penser que ces tendances qui se dessinent chez les gestionnaires et les gérants touchent un grand nombre des groupes de base[23].

Tableau 9 : Décomposition des changements chez les TIE par profession

Groupes à 2 chiffres de la CTP	Part des TIE sur l'emploi global (%)			Variation en points de pourcentage :								
				Globale			Composition			Incidence		
	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96
Total	5,82	6,28	6,23	0,45	-0,05	0,41	0,15	0,11	0,28	0,28	-0,10	0,26
Gestion	0,93	1,49	1,14	0,55	-0,34	0,21	0,19	0,11	0,28	0,30	-0,42	-0,05
Sciences naturelles	0,12	0,13	0,12	0,01	-0,01	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	-0,02	-0,01
Sciences sociales	0,19	0,20	0,20	0,01	0,00	0,01	0,04	0,03	0,07	-0,02	-0,02	-0,04
Religion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Enseignement	0,02	0,02	0,03	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
Médecine	0,39	0,34	0,42	-0,06	0,08	0,02	0,01	0,03	0,04	-0,07	0,05	-0,02
Arts	0,13	0,13	0,15	0,00	0,02	0,02	0,02	0,03	0,05	-0,01	-0,01	-0,02
Travail de bureau	0,12	0,17	0,18	0,05	0,01	0,06	0,00	-0,02	-0,02	0,05	0,04	0,09
Ventes	1,34	1,13	1,21	-0,20	0,08	-0,12	0,02	0,05	0,07	-0,21	0,03	-0,18
Services	0,61	0,60	0,70	-0,01	0,10	0,09	-0,02	0,03	0,01	0,01	0,06	0,08
Agriculture	0,57	0,56	0,53	-0,01	-0,03	-0,04	-0,12	-0,01	-0,13	0,14	-0,02	0,12
Pêche	0,05	0,09	0,07	0,03	-0,01	0,02	0,00	-0,02	-0,01	0,03	0,01	0,04
Expl. forestière	0,04	0,04	0,04	0,01	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,03	-0,01	0,02
Expl. minière	0,02	0,02	0,03	0,00	0,02	0,01	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,02	0,02
Transf. et prof. app.	0,08	0,06	0,08	-0,02	0,02	0,00	-0,01	-0,01	-0,02	-0,01	0,03	0,02
Usinage et prof. app.	0,05	0,05	0,05	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00	0,01	0,01
Fabrication	0,34	0,33	0,39	-0,01	0,06	0,05	-0,02	0,00	-0,03	0,02	0,06	0,08
Construction	0,57	0,70	0,63	0,13	-0,08	0,05	0,08	-0,11	-0,02	0,04	0,04	0,08
Transport	0,16	0,16	0,19	0,00	0,03	0,03	0,00	0,00	0,01	0,00	0,03	0,02
Manutention	0,02	0,01	0,01	-0,01	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01
Autres métiers	0,05	0,03	0,04	-0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	-0,01	-0,01	0,01	0,00

[23] On a pu observer la tendance inverse pendant la période de 1984 à 1990 : les TIE occupant des emplois de gérants ont connu une certaine stagnation, tandis que les gestionnaires affichaient une croissance solide.

Tableau 10 : Décomposition des changements chez les TC par profession

Groupes à 2 chiffres de la CTP	Part des TC sur l'emploi global (%)			Variation en points de pourcentage :								
				Globale			Composition			Incidence		
	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96
Total	7,45	7,56	9,92	0,11	2,36	2,47	-0,16	0,19	-0,02	0,22	2,12	2,30
Gestion	0,16	0,27	0,55	0,12	0,28	0,40	0,03	0,02	0,05	0,07	0,24	0,27
Sciences naturelles	0,15	0,22	0,40	0,07	0,19	0,26	0,00	0,02	0,02	0,06	0,16	0,22
Sciences sociales	0,06	0,07	0,13	0,01	0,06	0,07	0,01	0,01	0,02	0,00	0,04	0,04
Religion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Enseignement	0,12	0,13	0,19	0,01	0,06	0,07	0,00	0,01	0,01	0,01	0,04	0,05
Medecine	0,10	0,14	0,23	0,04	0,08	0,13	0,00	0,01	0,01	0,04	0,07	0,10
Arts	0,38	0,51	0,77	0,14	0,25	0,39	0,05	0,12	0,14	0,08	0,11	0,18
Travail de bureau	0,12	0,13	0,20	0,01	0,07	0,09	0,00	-0,02	-0,02	0,02	0,11	0,13
Ventes	1,28	1,33	1,79	0,04	0,46	0,51	0,02	0,05	0,07	0,03	0,39	0,42
Services	1,52	1,39	1,85	-0,12	0,46	0,34	-0,05	0,07	0,03	-0,08	0,37	0,31
Agriculture	1,89	1,53	1,58	-0,36	0,05	-0,30	-0,40	-0,03	-0,43	0,06	0,09	0,17
Pêche	0,13	0,10	0,09	-0,03	-0,01	-0,04	0,00	-0,02	-0,02	-0,03	0,01	-0,02
Expl. forestière	0,05	0,05	0,05	-0,01	0,00	0,00	-0,02	0,00	-0,01	0,02	0,00	0,02
Expl. minière	0,01	0,01	0,02	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
Transf. et prof. app.	0,02	0,02	0,04	0,00	0,02	0,01	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,02	0,03
Usinage et prof. app.	0,05	0,05	0,08	0,00	0,03	0,03	-0,01	0,00	-0,01	0,01	0,04	0,05
Fabrication	0,38	0,35	0,52	-0,03	0,18	0,14	-0,03	0,00	-0,03	-0,01	0,18	0,19
Construction	0,63	0,81	0,92	0,18	0,11	0,29	0,09	-0,13	-0,03	0,08	0,28	0,33
Transport	0,38	0,40	0,43	0,01	0,04	0,05	0,01	0,00	0,01	0,00	0,03	0,03
Manutention	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres metiers	0,02	0,04	0,06	0,01	0,03	0,04	0,00	0,01	0,00	0,02	0,03	0,05

Contrairement aux tendances qui se dessinent chez les TIE, l'emploi dans la sous-catégorie des TC a accéléré pendant la période de 1990 à 1996. En effet, la croissance s'est accentuée dans 15 des 21 grands groupes professionnels entre les périodes de 1984 à 1990 et de 1990 à 1996, et la part que représentent les TC dans l'emploi par profession s'est accrue dans 20 des 21 grands groupes (c'est-à-dire tous les groupes sauf la religion, où le travail indépendant n'existe pas). Au niveau des sous-groupes à trois chiffres, alors que l'emploi rémunéré a accusé un recul entre 1990 et 1996, l'emploi des TC s'est accru dans 66 % des cas; il y a donc une corrélation négative entre l'emploi des TC et le travail rémunéré. Cela laisse manifestement entendre qu'une proportion de l'augmentation chez les TC s'explique par l'arrivée de personnes qui occupaient autrefois un emploi rémunéré. Parmi les professions, celles qui ont apporté la contribution la plus importante à la croissance globale affichée par les TC entre 1990 et 1996 (et, au même titre, entre 1984 et 1996), on retrouve les ventes (les ventes de produits ayant accusé une accélération substantielle[24]), les services (dans la plupart des groupes à trois chiffres), la gestion (ou, plus précisément, les professions apparentées à la gestion), les arts (surtout les loisirs) et les sciences

[24] Dans le groupe des professions apparentées à la vente des produits, on remarque une forte corrélation négative entre l'emploi rémunéré et les deux sous-catégories de travail indépendant entre la période de 1984-1996. Lorsque le travail rémunéré est solide, le travail indépendant est faible, et lorsque le travail rémunéré est faible, le travail indépendant connaît une forte expansion.

naturelles (surtout l'analyse des systèmes). Ces cinq groupes représentaient environ 70 % de la croissance globale des TC, dont environ 77 % s'expliquent par une augmentation de l'incidence et 17 % par des changements dans la composition.

Comme on le voit au tableau 10, la plus grande partie de la croissance que les TC ont connue s'explique par une augmentation de l'incidence (90 %). Il n'est pas facile de déterminer dans quelle mesure cette augmentation est attribuable à la faiblesse cyclique du travail rémunéré (et est susceptible de se renverser, du moins en partie, lorsque le travail rémunéré se rétablit). En supposant que toute la croissance différentielle des TC entre 1990 et 1996 (par rapport à la croissance à long terme) est permanente, on pourrait s'attendre à ce que la part des TC se stabilise à environ 9,2 % de l'emploi lorsque le travail rémunéré se sera pleinement rétabli -- soit environ 0,7 point de base de moins que son niveau de 1996. Il est évidemment impossible de savoir avec certitude si la tendance en faveur du travail à son compte est sur le point de s'achever. Selon les données présentées dans cette section, une partie de la croissance du travail indépendant est reliée à la faiblesse du travail rémunéré. Comme l'emploi a commencé à afficher une hausse qui devrait s'accentuer à l'avenir, il se peut que la croissance des TC ralentisse. De plus, nous ne savons pas si la croissance différentielle des TC se maintiendra. Selon certaines indications, les mesures de restructuration institutionnelle achèvent, de sorte que des postes salariés recommencent à être comblés. Pour un grand nombre de travailleurs indépendants, il pourrait s'agir d'une occasion de redevenir salariés.

Nous ne savons pas grand-chose des transitions entre les TIE et les TC. Il peut y avoir des transitions entre les TC et les TIE lorsque l'activité augmente, c'est-à-dire lorsque les travailleurs indépendants engagent de l'aide rémunérée pour les aider à satisfaire à la demande; inversement, lorsque les affaires ralentissent, les travailleurs indépendants avec aide rémunérée peuvent passer à la sous-catégorie des TC[25]. Ces tendances sont conformes à ce qui s'est passé ces dernières années, mais non pas à la situation que l'on a connue lors de la récession de 1981-1982. Les mouvements du travail rémunéré vers le travail indépendant doivent dominer en période de ralentissement économique. Si on compare la croissance moyenne entre 1990 et 1996 à la croissance pendant les années 80, tant chez les TIE que chez les TC, on constate que dans

[25] Malheureusement, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada ne fournit pas l'information qui permettrait d'examiner de telles transitions.

environ la moitié des groupes à trois chiffres, elle a suivi la même tendance (c'est-à-dire qu'elle a ralenti ou qu'elle a accéléré). Dans environ 25 % des groupes à trois chiffres, le niveau du travail indépendant a suivi la même tendance pendant la période de 1990 à 1996.

Qu'avons-nous appris de cet examen des tendances des TC et des TIE? *Premièrement*, même si, dans les deux sous-catégories de travail indépendant, on retrouve la majorité des travailleurs dans les cinq mêmes grands groupes professionnels (gestion, ventes, services, construction et agriculture), une analyse des groupes à trois chiffres révèle que ceux-ci sont souvent composés de travailleurs ayant des compétences professionnelles différentes. *Deuxièmement*, même si la croissance des TIE a été légèrement plus rapide que celle des TC entre 1984 et 1990, la croissance des TC a été beaucoup plus répandue parmi tous les groupes professionnels que celle des TIE. Parallèlement à un effet d'incidence plus marqué dans la sous-catégorie des TC, ce facteur laisse penser que les forces motrices de la croissance chez les TC étaient plus systémiques que celles qui sont à l'origine de la croissance chez les TIE. *Troisièmement*, seule une petite partie du ralentissement de la croissance des TIE entre 1990 et 1996 peut être directement attribuée à l'affaiblissement de la croissance générale de l'emploi. La diminution de l'incidence des TIE dans les professions de la gestion a exercé une grande influence sur le ralentissement global que les TIE ont connu ces dernières années. *Quatrièmement*, il semble y avoir une grande corrélation (négative) entre la croissance plus rapide des TC entre 1990 et 1996 et le travail rémunéré. En supposant que la croissance différentielle des TC ces dernières années ne se renverse pas, le rétablissement prévu du travail rémunéré au cours des prochaines années devrait avoir pour effet de réduire la part des TC, qui passera de 9,9 % à 9,2 % de l'emploi.

5. Tendances du travail indépendant selon la branche d'activité

Au même titre que certaines professions, certaines industries comptent une plus forte proportion de travailleurs indépendants que d'autres. Divers facteurs entrent en jeu. Dans certaines industries où le travail indépendant dominait autrefois (par exemple l'immobilier et la restauration), on a assisté à une tendance en faveur d'entreprises de plus grande échelle. Par ailleurs, nous voyons des travailleurs indépendants qui prospèrent dans certaines industries manufacturières où le travail rémunéré était autrefois la seule forme d'emploi. Le travail indépendant représente une plus grande proportion de l'emploi global dans les industries de la production des biens que dans les industries de la production des services, de sorte que, toutes choses égales par ailleurs, la tendance en faveur des industries productrices de services devrait avoir pour effet de *réduire* la part du travail indépendant dans l'économie. De toute évidence, il se peut également que des facteurs comme les réformes sociales, les fluctuations dans l'activité économique et les innovations technologiques aient influencé la répartition du travail indépendant selon l'industrie dans le temps.

L'objectif de cette section, tout comme celui de la section précédente qui portait sur les professions, n'est pas d'expliquer pourquoi certaines industries ont tendance à compter un plus grand nombre de travailleurs indépendants que d'autres, mais plutôt de décrire comment la structure industrielle a changé au fil du temps et comment ces changements dans la composition peuvent avoir exercé une influence sur l'ampleur du travail indépendant dans l'économie dans son ensemble. L'accent sera placé sur le rôle du cycle économique et sur la façon dont la structure industrielle a évolué entre les TIE et les TC, particulièrement au cours des dernières années.

5.1 Le travail indépendant global par industrie

Comme dans le cas des professions, le travail indépendant se concentre davantage dans certaines industries que le travail rémunéré (tableau 11). Par exemple, en 1996, environ 67 % des travailleurs indépendants se retrouvaient dans les cinq grandes divisions suivantes (la Classification type des industries reconnaît 18 grandes divisions) : autres industries de services (16,6 %), commerce de détail (13,5 %), services aux entreprises (13,2 %), agriculture (12,5 %) et

construction (11,3 %). Ces cinq divisions représentaient environ 71 % du travail indépendant en 1984. L'emploi total dans les mêmes divisions représentait quelque 36 % de l'emploi à l'échelle de l'économie en 1996 (34 % en 1984). C'est la réduction de la proportion du travail indépendant en agriculture -- de 18 % en 1984 à 12,5 % en 1996 -- qui explique surtout la réduction du travail indépendant dans les cinq grandes divisions énumérées ci-dessus entre 1984 et 1996.

Pendant la période de 1984 à 1996, la croissance annuelle moyenne du travail indépendant (3,2 %) a été particulièrement forte dans les grandes divisions suivantes : services aux entreprises (8,1 %), communications et services publics (7,5 %), services immobiliers et agences d'assurances (7,1 %), soins de santé et services sociaux (6,1 %), intermédiaires financiers et assurances (5,7 %), ainsi que services d'enseignement (5,7 %). Dans l'ensemble, la croissance que ces six groupes industriels ont affichée représentait environ 47 % de la croissance totale du travail indépendant (324 000 travailleurs). En pourcentage, les taux de croissance du travail indépendant dans les autres industries de services et la construction n'ont pas été aussi élevés (3,3 % dans les deux cas), mais en termes absolus, ces deux groupes ont représenté environ 29 % de la croissance globale du travail indépendant (200 000 travailleurs). La croissance a été relativement faible dans le commerce de détail (1,1 %) et dans la plupart des industries primaires, soit l'agriculture (0,1 %), la pêche et le piégeage (0,7 %) ainsi que l'exploitation forestière et les services forestiers (1,7 %). Parmi les groupes à deux et à trois chiffres de la Classification type des industries (CTI), la croissance a été particulièrement rapide dans les services d'informatique (16,8 %), les garderies (15,4 %), les service de conseillers en gestion (12,8 %), les services d'emploi (12,8 %), le travail social en pratique privée (12,7 %), les services de publicité (11,5 %), les communications (9,6 %), les produits chimiques (8,1 %), les services à la construction (7,1 %), ainsi que les services immobiliers et les agences d'assurances (7,1 %)[26].

La croissance du travail rémunéré entre 1984 et 1996 (1,2 %) a été relativement vigoureuse dans les secteurs des services aux entreprises (4,7 %), de l'hébergement et de la restauration (2,8 %),

[26] Des données détaillées sur le travail indépendant par industrie, qui ne figurent pas ici, peuvent être obtenues sur demande.

des soins de santé et des services sociaux (2,6 %) et des autres industries de services (2,3 %)[27]. La croissance dans ces quatre grandes divisions représentait plus de 60 % de la croissance du travail rémunéré global pendant la période. La croissance du travail rémunéré a été faible dans le secteur du transport et de l'entreposage ainsi que dans les industries manufacturières, et négative dans toutes les industries primaires. La croissance s'est située autour de la moyenne dans les autres industries, par exemple les communications et les services publics, le commerce de gros et de détail, la construction et l'enseignement. Par conséquent, au niveau des divisions et en termes très généraux, la croissance du travail rémunéré et du travail indépendant a été uniformément forte ou faible par rapport à la moyenne au sein d'industries semblables. Les tendances dans les industries des mines, de la fabrication, du commerce de détail ainsi que des services immobiliers et des agences d'assurances ont affiché des différences plus marquées. Parmi les groupes à deux ou à trois chiffres de la CTI, où le travail indépendant a connu une forte croissance entre 1984 et 1996, la croissance du travail rémunéré a été vigoureuse dans certaines industries (par exemple les services d'informatique, les garderies, les services de conseillers en gestion) et faible dans d'autres (par exemple les produits chimiques, les services à la construction, les services immobiliers et agences d'assurances). Les tendances divergentes du travail rémunéré et du travail indépendant ressortent encore plus clairement à un niveau de ventilation plus pointu. En fait, parmi les 60 groupes à deux chiffres de la CTI, la croissance du travail rémunéré et celle du travail indépendant ont suivi des tendances opposées dans 24 groupes (40 % des industries) entre 1984 et 1996. Cela signifie que lorsque le travail indépendant augmentait (ou diminuait) dans ces industries, le travail rémunéré diminuait (ou augmentait). Ces tendances divergentes du niveau de l'emploi dans les diverses catégories se retrouvent surtout dans des industries qui périclitent ou qui sont relativement stagnantes. Dans la plupart de ces industries, l'incidence du travail indépendant a augmenté. Par conséquent, entre 1984 et 1996, la situation s'est caractérisée ainsi : lorsque la situation de l'emploi a été solide, le travail indépendant comme le travail rémunéré ont augmenté (mais à un rythme plus rapide dans le premier cas); et lorsque l'emploi a été faible ou qu'il a diminué, le travail indépendant et le travail rémunéré ont tous deux été faibles (mais dans des proportions moindres dans le premier cas)[28].

---

[27] Des données sur le travail rémunéré, qui ne figurent pas ici, peuvent être obtenues sur demande.

[28] Comme dans le cas des professions, l'emploi dans les industries qui stagnent ou qui périclitent suit des tendances contraires selon la catégorie (s'il diminue dans l'une, il augmente dans l'autre), car la distribution de la croissance par industrie se répartit en grappes autour de zéro.

Tableau 11 : Travail indépendant par industrie

Grandes divisions de la CTI	Trav. ind. (milliers)			Emploi (milliers)			Part totale du trav. ind. (%)			Part de l'emploi (%)			Croissance du trav. ind. (%)[29]		
	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96
Total	1 513,8	1 821,9	2 208,9	11 402,1	13 164,8	13 675,9	100,0	100,0	100,0	13,3	13,8	16,2	3,1	3,3	3,2
Agriculture et serv. conn.	273,0	263,5	276,0	491,4	440,7	453,3	18,0	14,5	12,5	55,6	59,8	60,9	-0,6	0,8	0,1
Pêche et piégeage	21,0	25,3	22,8	34,6	42,6	35,6	1,4	1,4	1,0	60,7	59,4	63,9	3,2	-1,7	0,7
Expl. forest. et serv. forest.	11,4	13,8	13,8	77,4	67,2	76,0	0,8	0,8	0,6	14,7	20,5	18,2	3,2	0,1	1,6
Mines et carrières	6,1	6,1	8,5	185,7	187,8	168,3	0,4	0,3	0,4	3,3	3,2	5,1	-0,2	5,9	2,8
Industries manufacturières	75,6	82,7	110,3	2 046,2	2 105,3	2 082,4	5,0	4,5	5,0	3,7	3,9	5,3	1,5	4,9	3,2
Construction et serv. conn.	170,0	244,2	250,5	591,5	824,0	718,6	11,2	13,4	11,3	28,7	29,6	34,9	6,2	0,4	3,3
Transport et entreposage	62,4	71,3	80,0	497,5	535,7	553,2	4,1	3,9	3,6	12,5	13,3	14,5	2,2	2,0	2,1
Commun. et serv. publics	6,7	11,8	16,1	390,8	459,6	466,4	0,4	0,6	0,7	1,7	2,6	3,4	9,8	5,3	7,5
Commerce de gros	69,8	99,0	113,1	508,4	618,0	633,6	4,6	5,4	5,1	13,7	16,0	17,8	6,0	2,2	4,1
Commerce de détail	263,6	271,0	298,9	1 494,5	1 737,6	1 727,6	17,4	14,9	13,5	17,6	15,6	17,3	0,5	1,6	1,1
Intermédiaires fin. et assurances	7,9	8,8	15,4	486,2	519,5	522,4	0,5	0,5	0,7	1,7	1,7	2,9	1,8	9,7	5,7
Serv. immob. et agences d'assur.	42,1	71,0	95,6	205,4	270,8	277,5	2,8	3,9	4,3	20,5	26,2	34,5	9,1	5,1	7,1
Services aux entreprises	115,1	185,3	292,3	478,2	736,2	918,6	7,6	10,2	13,2	24,1	25,2	31,8	8,3	7,9	8,1
Services gouvernementaux	0,0	0,0	0,0	821,9	869,0	820,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services d'enseignement	14,3	18,1	27,8	752,7	863,3	929,0	0,9	1,0	1,3	1,9	2,1	3,0	3,9	7,4	5,7
Soins de santé et serv. soc.	61,7	82,1	124,8	964,9	1 202,3	1 352,3	4,1	4,5	5,7	6,4	6,8	9,2	4,9	7,2	6,0
Heberg. et restauration	64,4	77,3	96,4	635,3	807,7	892,9	4,3	4,2	4,4	10,1	9,6	10,8	3,1	3,8	3,4
Autres ind. de services	248,6	290,8	366,5	770,0	877,9	1 048,4	16,4	16,0	16,6	32,3	33,1	35,0	2,6	3,9	3,3

Tableau 12 : Décomposition des changements dans le travail indépendant par industrie

Grandes divisions de la CTI	Part du trav. ind. sur l'emploi global (%)			Variation en pourcentage :								
				Globale			Composition			Incidence		
	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96
Total	13,28	13,84	16,15	0,56	2,31	2,88	0,15	0,21	0,35	0,42	2,07	2,33
Agriculture et serv. conn.	2,39	2,00	2,02	-0,39	0,02	-0,38	-0,53	-0,02	-0,55	0,18	0,04	0,23
Pêche et piégeage	0,18	0,19	0,17	0,01	-0,03	-0,02	0,01	-0,04	-0,03	0,00	0,01	0,01
Expl. forest. et serv. forest.	0,10	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	-0,02	0,01	-0,02	0,04	-0,01	0,02
Mines et carrières	0,05	0,05	0,06	-0,01	0,02	0,01	-0,01	-0,01	-0,01	0,00	0,03	0,03
Industries manufacturières	0,66	0,63	0,81	-0,03	0,18	0,14	-0,07	-0,03	-0,10	0,04	0,22	0,29
Construction et serv. conn.	1,49	1,86	1,83	0,36	-0,02	0,34	0,31	-0,30	0,02	0,05	0,33	0,32
Transport et entreposage	0,55	0,54	0,59	-0,01	0,04	0,04	-0,04	0,00	-0,04	0,03	0,05	0,08
Commun. et serv. publics	0,06	0,09	0,12	0,03	0,03	0,06	0,00	0,00	0,00	0,03	0,03	0,06
Commerce de gros	0,61	0,75	0,83	0,14	0,08	0,22	0,03	-0,01	0,02	0,10	0,09	0,18
Commerce de détail	2,31	2,06	2,19	-0,25	0,13	-0,13	0,02	-0,09	-0,08	-0,27	0,23	-0,04
Intermédiaires fin. et assurances	0,07	0,07	0,11	0,00	0,05	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,05
Serv. immob. et agences d'assur.	0,37	0,54	0,70	0,17	0,16	0,33	0,05	-0,01	0,05	0,10	0,17	0,25
Services aux entreprises	1,01	1,41	2,14	0,40	0,73	1,13	0,34	0,28	0,61	0,05	0,37	0,33
Services gouvernementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services d'enseignement	0,13	0,14	0,20	0,01	0,07	0,08	0,00	0,00	0,00	0,01	0,06	0,07
Soins de santé et serv. soc.	0,54	0,62	0,91	0,08	0,29	0,37	0,04	0,05	0,09	0,04	0,22	0,24
Heberg. et restauration	0,57	0,59	0,71	0,02	0,12	0,14	0,06	0,04	0,10	-0,03	0,08	0,04
Autres ind. de services	2,18	2,21	2,68	0,03	0,47	0,50	-0,03	0,33	0,29	0,06	0,12	0,18

Bien que le taux de croissance du travail indépendant ait été relativement stable entre les deux périodes de 1984-1990 et de 1990-1996, les tendances ont divergé considérablement dans de nombreuses industries. Pendant la période la plus récente, il a augmenté de façon significative dans la moitié des 18 grandes divisions industrielles et a diminué dans sept divisions.

[29] Taux de croissance annuels moyens.

L'agriculture, les mines, les industries manufacturières, le commerce de détail, les intermédiaires financiers et les agences d'assurances, l'enseignement, les soins de santé et services sociaux, l'hébergement et la restauration ainsi que les autres industries de services, toutes ces industries ont connu une croissance plus marquée. Par ailleurs, il y a eu décroissance dans les industries de la pêche et du piégeage, de l'exploitation forestière et des services forestiers, de la construction, du transport et de l'entreposage, des communications et des services publics, du commerce de gros ainsi que des services immobiliers et agences d'assurances. En ce qui concerne le travail rémunéré, il y a eu ralentissement de la croissance dans presque toutes les divisions entre les deux périodes, ce qui s'est traduit par une augmentation substantielle de la proportion du travail indépendant par rapport à l'emploi par industrie. Si on examine les groupes à deux chiffres de la CTI, on constate qu'il y a eu croissance du travail indépendant dans la moitié des industries (ainsi que dans l'ensemble des divisions), et croissance du travail rémunéré dans environ le tiers. Si on compare le rendement des deux catégories de travailleurs, on constate que dans la moitié des groupes à deux chiffres, la croissance du travail indépendant et celle du travail rémunéré ont suivi des orientations divergentes (c'est-à-dire qu'elle diminuait dans une catégorie pendant qu'elle augmentait dans l'autre) et dans le quart des industries à deux chiffres de la CTI, la *diminution* du nombre de salariés entre les deux périodes s'est accompagnée d'une *accentuation de la croissance* du travail indépendant. Ces tendances divergentes entre le travail rémunéré et le travail indépendant se sont manifestées, par exemple, dans la construction, où le travail rémunéré a diminué de 111 000 tandis que le travail indépendant augmentait de 6 000, ainsi que dans le commerce de détail, où le travail rémunéré a diminué de 38 000 alors que le travail indépendant augmentait de 35 000. Compte tenu du grand nombre d'industries où les tendances ont divergé entre les deux catégories de travailleurs, on peut penser qu'il y a eu une corrélation négative significative entre le travail rémunéré et le travail indépendant pendant les diverses phases des cycles économiques les plus récents.

Dans certaines industries, le travail indépendant constitue une proportion significative de l'emploi. En 1996, il représentait 63,9 % de l'emploi dans les industries de la pêche et du piégeage, 60,9 % dans l'agriculture, 35,0 % dans les autres industries de services, 34,5 % dans les services immobiliers et agences d'assurances, 34,9 % dans la construction et 31,8 % dans les services aux entreprises. À un niveau moins agrégé, certains services aux entreprises ainsi que les industries des soins de santé et des services sociaux comptent eux aussi une part relativement

importante de travailleurs indépendants. Parmi ces industries, on doit mentionner les services sociaux en pratique privée (91,8 %), les services de conseillers en gestion (60,9 %), les services de comptabilité (42 %), les services de publicité (40,8 %), les médecins et dentistes (34,1 %) ainsi que les services d'informatique (29,5 %).

En proportion de l'emploi global par industrie, la part du travail indépendant a augmenté dans pratiquement toutes les grandes divisions entre 1984 et 1996. De plus, même dans les industries qui ont affiché une baisse de la part du travail indépendant par rapport à l'emploi global entre 1984 et 1990 -- c'est-à-dire le commerce de détail ainsi que l'hébergement et la restauration -- la proportion des travailleurs indépendants a augmenté entre 1990 et 1996. Parmi les industries dont l'emploi total a accusé un recul entre 1984 et 1996 -- l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, les mines -- le nombre de travailleurs indépendants a continué de s'accroître en termes absolus. Par rapport à l'emploi global par industrie, le travail indépendant a joué un rôle important et qui s'est accentué au cours des 12 dernières années. Dans près de la moitié des groupes à deux chiffres de la CTI (25), l'effectif comptait plus de 10 % de travailleurs indépendants en 1996.

Le travail indépendant joue un rôle plus important dans la plupart des groupes industriels, ce qui laisse penser que, comme dans le cas de l'analyse par profession de la section précédente, une vaste proportion de la croissance de la part du travail indépendant par rapport à l'emploi global est attribuable à une hausse de *l'incidence*. En fait, la décomposition montre que sur l'augmentation de 2,9 points de la proportion du travail indépendant par rapport à l'emploi global entre 1984 et 1996, environ 2,3 points sont attribuables à une hausse de l'incidence (80 %) et 0,4 point à un changement dans la composition par industrie (tableau 12). Par conséquent, même si elle joue un rôle moins grand que dans la décomposition par profession, l'incidence accrue du travail indépendant est également un moteur important de croissance par industrie.

Il est intéressant d'explorer brièvement les résultats de la décomposition pour certaines industries (tableau 12). Parmi les divisions qui ont vu leur part du travail indépendant sur l'emploi global augmenter pendant la plus grande partie de la période de 1984 à 1996, on trouve les suivantes : services aux entreprises, autres industries de services, soins de santé et services sociaux, construction, services immobiliers et agences d'assurances, ainsi que commerce de gros. La part de ces six divisions s'est accrue de 2,9 points pendant la période (100 % de l'augmentation

totale). Environ 37 % de cette augmentation est attribuable aux effets de composition (surtout dans les services aux entreprises et les autres services). La baisse la plus importante a eu lieu dans les domaines de l'agriculture et du commerce de détail, qui ont affiché une réduction totale de 51 points de base entièrement attribuable au recul de l'emploi dans ces industries par rapport à l'emploi global (effet de composition).

Si on examine la période de 1990 à 1996, pendant laquelle la plus grande partie de l'augmentation du travail indépendant s'est produite, on constate que les hausses les plus marquées ont eu lieu dans les services aux entreprises (services d'informatique et de comptabilité de même services de conseillers en gestion), les autres industries de services (services personnels ainsi que divertissements et loisirs) et les soins de santé et services sociaux (garderies). Environ 44 % de cette croissance est attribuable à des effets de composition. Pendant cette période, la part du travail indépendant n'a accusé de recul marqué dans aucune industrie. L'industrie de la construction, dont la croissance a été au ralenti, est à l'origine d'une chute de quelque 30 points de base dans la part du travail indépendant ces dernières années, qui a cependant été compensée par des gains au chapitre de l'incidence. Les industries où l'emploi global a connu une croissance significative ont contribué à faire remonter la part du travail indépendant (effets de composition). Dans toutes les industries qui ont connu une croissance rapide ces dernières années, le travail indépendant a lui aussi connu une croissance rapide. Comme en témoignent les effets de décomposition dans leur ensemble, dans de nombreuses industries qui n'ont pas connu de croissance particulièrement rapide, le travail indépendant ne s'en est pas moins accru rapidement (effets d'incidence). En fait, dans les 30 industries à deux chiffres où l'emploi rémunéré a accusé une baisse entre 1990 et 1996 (et où il y avait des travailleurs indépendants en 1990), le travail indépendant a augmenté dans 19 cas (63 %). Parmi les industries à deux chiffres où le travail indépendant a connu une diminution (12 industries), l'emploi rémunéré a également subi un recul dans huit cas. C'est seulement dans quatre industries à deux chiffres que l'on a assisté à une augmentation de l'emploi total parallèlement à une diminution du travail indépendant pendant la période de 1990 à 1996.

Résumons les faits saillants de cette section : *premièrement*, les travailleurs indépendants se concentrent dans un nombre relativement limité de grands groupes industriels, notamment le commerce de détail, les services personnels, les services aux entreprises, l'agriculture et la

construction. *Deuxièmement*, dans les industries où l'emploi a été solide pendant la période de 1984 à 1996, le travail indépendant et le travail rémunéré ont tous deux affiché une augmentation (bien que celle-ci ait été plus rapide pour le travail indépendant); dans les industries où l'emploi a été faible ou a accusé un recul, le travail indépendant et le travail rémunéré ont été faibles (même si le travail indépendant a été moins faible). Il y a donc une certaine corrélation positive entre le travail rémunéré et le travail indépendant au niveau de l'industrie. *Troisièmement*, un examen des tendances entre les catégories de travail pendant deux phases différentes du cycle économique (1984 à 1990 et 1990 à 1996) laisse penser qu'il y a une corrélation négative significative entre le travail rémunéré et le travail indépendant selon les phases du cycle. *Quatrièmement*, 80 % des gains nets du travail indépendant par rapport à l'emploi global au cours des 12 dernières années sont attribuables à une augmentation de l'incidence, et 20 % à des changements dans la composition de l'emploi par industrie. Les effets de composition n'en sont pas moins importants dans de nombreux groupes d'industries. *Cinquièmement*, une partie importante de l'augmentation de l'incidence du travail indépendant au cours des dernières années -- et donc, de la part du travail indépendant -- a trait à la faiblesse cyclique du travail rémunéré et devrait se renverser au cours des prochaines années.

5.2 Travailleurs à leur compte et travailleurs indépendants employeurs par industrie

Il y a des différences considérables dans la répartition des TC et des TIE par industrie, même si elles sont peut-être moins marquées que dans les professions. Le coefficient de corrélation simple entre la composition des TC et des TIE par industrie à deux chiffres de la TCI est relativement important (0,79). Cependant, dans 55 % des industries, l'une des parts est au moins deux fois plus importante que l'autre. Comme dans les professions, la courbe de répartition des TIE par industrie est beaucoup moins prononcée que celle des TC.

En 1996, les TC et les TIE représentaient environ 50 % de l'emploi dans les grands groupes des services aux entreprises, de l'agriculture, du commerce de détail et de la construction (tableaux 13 et 14). Les industries de la construction et du commerce de détail comptaient une plus forte proportion de TIE, tandis que les services aux entreprises et l'agriculture comptaient une plus forte proportion de TC. La répartition de la part restante du travail indépendant parmi les industries était un peu moins concentrée chez les TIE que chez les TC. À peu près 30 % des TIE se répartissaient également dans les groupes industriels suivants : autres industries de

services, fabrication, hébergement et restauration, de même que soins de santé et services sociaux; les TC, quant à eux, qui comptaient également environ 30 % de l'emploi, se concentraient largement dans les autres industries de services.

Les différences entre les deux sous-catégories de travail indépendant ressortent plus clairement si on examine les groupes industriels à deux chiffres et à trois chiffres en 1996. Par exemple, dans les industries du commerce de détail, les TIE se retrouvaient concentrés dans les domaines de l'automobile, des autres secteurs du commerce de détail ainsi que dans le commerce des aliments et des médicaments, tandis que les TC étaient surtout concentrés dans les autres secteurs du commerce de détail. En ce qui concerne les services aux entreprises, les TIE se retrouvaient surtout parmi les avocats, tandis que les TC se répartissaient également parmi les services de conseillers en gestion, les autres services aux entreprises, les services d'informatique, les services de comptabilité et les services de publicité. Dans le domaine des soins de santé et des services sociaux, les TC étaient principalement des travailleurs de garderie de même que des médecins et des dentistes, tandis que les TIE étaient presque exclusivement des médecins et des dentistes[30].

On constate que pour la période de 1984 à 1990, la croissance selon la répartition par industrie diffère sensiblement, en dépit de la similitude apparente des tendances générales de la croissance des TC et des TIE (tableaux 13 et 14). Par rapport à la moyenne pour la catégorie, les TC ont connu une croissance solide dans huit des 18 divisions industrielles et les TIE dans six divisions. Dans trois de ces divisions, le travail indépendant était vigoureux dans les deux sous-catégories de travailleurs indépendants (construction, commerce de gros et services aux entreprises). Les TC ont connu une croissance faible ou négative dans six grands groupes industriels, et les TIE dans quatre grands groupes. En ce qui concerne le secteur de la fabrication, la croissance a été lente pour les deux sous-catégories. Dans divers groupes d'industries, le nombre de travailleurs indépendants a diminué dans une catégorie pour augmenter dans l'autre. Par exemple, dans les industries des intermédiaires financiers et des assurances, l'emploi des TIE a diminué, tandis que

[30] Des données détaillées par industrie, qui ne figurent pas ici, peuvent être obtenues sur demande.

Tableau 13 : TIE par industrie

Grandes divisions de la CTI	TIE (milliers)			Emploi (milliers)			Part totale des TIE (%)			Part de l'emploi (%)			Croissance des TIE[31] (%)		
	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96
Total	664,0	826,4	852,2	11 402,1	13 164,8	13 675,9	100,0	100,0	100,0	5,8	6,3	6,2	3,7	0,5	2,1
Agriculture et serv. conn.	65,4	72,1	74,0	491,4	440,7	453,3	9,8	8,7	8,7	13,3	16,4	16,3	1,6	0,4	1,0
Pêche et piégeage	6,2	11,7	10,7	34,6	42,6	35,6	0,9	1,4	1,3	18,1	27,6	30,0	11,1	-1,6	4,6
Expl. forest. et serv. forest.	5,4	7,4	6,7	77,4	67,2	76,0	0,8	0,9	0,8	6,9	11,0	8,8	5,5	-1,7	1,8
Mines et carrières	4,8	4,8	5,2	185,7	187,8	168,3	0,7	0,6	0,6	2,6	2,5	3,1	-0,1	1,3	0,6
Industries manufacturières	57,0	62,4	68,0	2 046,2	2 105,3	2 082,4	8,6	7,6	8,0	2,8	3,0	3,3	1,5	1,4	1,5
Construction et serv. conn.	90,0	128,4	112,3	591,5	824,0	718,6	13,6	15,5	13,2	15,2	15,6	15,6	6,1	-2,2	1,9
Transport et entreposage	21,6	25,6	28,2	497,5	535,7	553,2	3,2	3,1	3,3	4,3	4,8	5,1	2,9	1,7	2,3
Commun. et serv. publics	3,2	4,0	5,6	390,8	459,6	466,4	0,5	0,5	0,7	0,8	0,9	1,2	3,6	6,0	4,8
Commerce de gros	43,7	60,1	60,0	508,4	618,0	633,6	6,6	7,3	7,0	8,6	9,7	9,5	5,4	0,0	2,7
Commerce de détail	138,9	153,7	149,8	1 494,5	1 737,6	1 727,6	20,9	18,6	17,6	9,3	8,8	8,7	1,7	-0,4	0,6
Intermédiaires fin. et assurances	5,4	3,5	7,4	456,2	519,5	522,4	0,8	0,4	0,9	1,2	0,7	1,4	-6,9	13,2	2,7
Serv. immob. et agences d'assur.	23,1	28,8	27,1	205,4	270,8	277,5	3,5	3,5	3,2	11,3	10,6	9,8	3,7	-1,0	1,3
Services aux entreprises	61,6	88,4	98,5	478,2	736,2	918,6	9,3	10,7	11,6	12,9	12,0	10,7	6,2	1,8	4,0
Services gouvernementaux	0,0	0,0	0,0	821,9	869,0	820,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services d'enseignement	2,0	2,0	4,0	752,7	863,3	929,0	0,3	0,2	0,5	0,3	0,2	0,4	0,1	11,9	5,8
Soins de santé et serv. soc.	43,7	46,5	56,0	964,9	1 202,3	1 352,3	6,6	5,6	6,6	4,5	3,9	4,1	1,0	3,1	2,1
Heberg. et restauration	48,3	60,9	73,0	635,3	807,7	892,9	7,3	7,4	8,6	7,6	7,5	8,2	3,9	3,1	3,5
Autres ind. de services	43,6	66,1	65,8	770,0	877,9	1 048,4	6,6	8,0	7,7	5,7	7,5	6,3	7,2	-0,1	3,5

Tableau 14 : TC par industrie

Grandes divisions de la CTI	TC (milliers)			Emploi (milliers)			Part totale des TC (%)			Part de l'emploi (%)			Croissance des TC (%)		
	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96
Total	849,8	995,6	1 356,8	11 402,1	13 164,8	13 675,9	100,0	100,0	100,0	7,5	7,6	9,9	2,7	5,3	4,0
Agriculture et serv. conn.	207,6	191,4	202,0	491,4	440,7	453,3	24,4	19,2	14,9	42,3	43,4	44,6	-1,4	0,9	-0,2
Pêche et piégeage	14,7	13,6	12,1	34,6	42,6	35,6	1,7	1,4	0,9	42,6	31,9	34,0	-1,4	-1,9	-1,6
Expl. forest. et serv. forest.	6,0	6,4	7,2	77,4	67,2	76,0	0,7	0,6	0,5	7,8	9,5	9,5	1,0	2,0	1,5
Mines et carrières	1,3	1,3	3,4	185,7	187,8	168,3	0,2	0,1	0,2	0,7	0,7	2,0	-0,2	17,2	8,1
Industries manufacturières	18,6	20,3	42,2	2 046,2	2 105,3	2 082,4	2,2	2,0	3,1	0,9	1,0	2,0	1,4	13,0	7,1
Construction et serv. conn.	80,0	115,8	138,2	591,5	824,0	718,6	9,4	11,6	10,2	13,5	14,1	19,2	6,4	3,0	4,7
Transport et entreposage	40,8	45,7	51,8	497,5	535,7	553,2	4,8	4,6	3,8	8,2	8,5	9,4	1,9	2,1	2,0
Commun. et serv. publics	3,5	7,8	10,4	390,8	459,6	466,4	0,4	0,8	0,8	0,9	1,7	2,2	14,2	4,9	9,5
Commerce de gros	26,0	38,9	53,1	508,4	618,0	633,6	3,1	3,9	3,9	5,1	6,3	8,4	6,9	5,3	6,1
Commerce de détail	124,7	117,3	149,2	1 494,5	1 737,6	1 727,6	14,7	11,8	11,0	8,3	6,8	8,6	-1,0	4,1	1,5
Intermédiaires fin. et assurances	2,5	5,3	8,0	456,2	519,5	522,4	0,3	0,5	0,6	0,6	1,0	1,5	13,2	7,1	10,1
Serv. immob. et agences d'assur.	19,0	42,2	68,5	205,4	270,8	277,5	2,2	4,2	5,0	9,2	15,6	24,7	14,2	8,4	11,3
Services aux entreprises	53,5	96,9	193,8	478,2	736,2	918,6	6,3	9,7	14,3	11,2	13,2	21,1	10,4	12,3	11,3
Services gouvernementaux	0,0	0,0	0,0	821,9	869,0	820,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services d'enseignement	12,3	16,1	23,9	752,7	863,3	929,0	1,5	1,6	1,8	1,6	1,9	2,6	4,5	6,8	5,6
Soins de santé et serv. soc.	18,0	35,6	68,8	964,9	1 202,3	1 352,3	2,1	3,6	5,1	1,9	3,0	5,1	12,1	11,6	11,8
Heberg. et restauration	16,1	16,4	23,4	635,3	807,7	892,9	1,9	1,7	1,7	2,5	2,0	2,6	0,4	6,1	3,2
Autres ind. de services	205,1	224,7	300,7	770,0	877,9	1 048,4	24,1	22,6	22,2	26,6	25,6	28,7	1,5	5,0	3,2

celui des TC augmentait. Dans d'autres industries comme les communications et services publics, les services immobiliers et agences d'assurances, ainsi que les soins de santé et les services sociaux, l'emploi des TC a affiché une croissance beaucoup plus forte que celui des TIE. Parallèlement, en agriculture ainsi que dans la pêche et le piégeage, le niveau d'emploi des

[31] Taux de croissance annuels moyens.

TC a diminué entre 1984 et 1990, alors que celui des TIE augmentait. En ce qui concerne la part de l'emploi au sein de chaque industrie, celle des TIE a augmenté dans neuf des 18 grandes divisions entre 1984 et 1990, et celle des TC, dans 12 des 18 divisions.

Comme on l'a vu dans la section 4, le travail rémunéré a été particulièrement vigoureux pendant la période d'expansion de 1984 à 1990, de sorte que la proportion du travail indépendant sur l'emploi global ne s'est accrue que légèrement -- la part des TIE a augmenté de 45 points de base et celle des TC, de 11 points de base. L'augmentation de la part des TIE a été attribuable dans des proportions presque égales aux effets de composition et aux effets d'incidence (tableau 15). Chez les TC, toute la croissance a été attribuable à l'incidence, car l'effet de composition par industrie se serait traduit par une baisse d'environ 11 points de base (tableau 16). L'industrie agricole joue un rôle important lorsqu'il s'agit d'expliquer les différences dans le rendement des TC et celui des TIE pendant la période. Comme il y avait une plus forte proportion de TC que de TIE dans l'agriculture, le recul important que celle-ci a connu a eu des répercussions négatives plus marquées chez les TC que chez les TIE. La vigueur relative de l'incidence dans la sous-catégorie des TC et son influence plus vaste dans toutes les industries viennent confirmer l'argument voulant que l'importance accrue des TC soit un phénomène systémique au sein de l'économie canadienne dans les années 80, dans de plus vastes proportions que chez les TIE.

Examinons maintenant le comportement des TIE au cours de la période de 1990 à 1996, qui a été faible et atypique (voir la section 4B). Il serait bon d'établir dans quelle mesure le ralentissement qu'ont connu les TIE est relié à celui qu'ont connu les travailleurs rémunérés. Encore ici, comme on l'a vu ci-dessus, il se peut que la faiblesse de la croissance chez les TIE soit attribuable à des baisses dans certaines industries où les TIE occupent une place importante. De surcroît, la contraction de ces industries n'est pas nécessairement reliée au cycle économique. Il se peut que d'autres facteurs aient exercé une influence plus importante (par exemple l'épuisement des stocks de poissons dans l'industrie de la pêche). L'analyse des industries donne des résultats semblables à l'analyse des professions : la composition par industrie n'a pratiquement eu aucun effet sur la part des TIE sur l'emploi global (ou, si elle a eu un effet, celui-ci a été positif) (tableau 13). Si on examine le comportement des TIE et des travailleurs rémunérés à un niveau de ventilation plus pointu, on constate que, selon les divisions industrielles, la croissance affichée par les TIE et les travailleurs rémunérés a diminué dans la

majorité des divisions entre les deux périodes de 1984 à 1990 et de 1990 à 1996. En termes absolus, le nombre de TIE a diminué dans sept des grandes industries pendant la période de 1990 à 1996. Parmi ces industries, cinq ont également accusé une diminution en termes de niveau - la pêche et le piégeage, l'exploitation forestière et les services forestiers, la construction, le commerce de détail ainsi que les services immobiliers et agences d'assurances. La part des TIE sur l'emploi a augmenté dans 10 des 18 grandes divisions et diminué dans sept autres. Dans les 24 industries à deux chiffres où le travail rémunéré s'est accru entre 1990 et 1996 (et où il y avait des TIE en 1990), il y a eu croissance chez les TIE dans 16 cas. Dans les 27 industries à deux chiffres de la CTI où le travail rémunéré a diminué au cours des dernières années, les TIE ont accusé un recul dans 14 cas. Ainsi, dans environ 60 % des industries à deux chiffres, le travail rémunéré et le travail indépendant ont suivi la même tendance. Cette proportion vaut aussi pour l'évolution des tendances de la croissance entre les deux périodes de 1984 à 1990 et de 1990 à 1996. Dans 57 % des industries à deux chiffres, la croissance du travail rémunéré a suivi la même tendance au cours des deux périodes.

Tableau 15 : Décomposition des changements chez les TIE par industrie

Grandes divisions de la CTP	Part des TIE sur l'emploi global (%)			Variation en points de pourcentage :								
				Globale			Composition			Incidence		
	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96
Total	5,82	6,28	6,23	0,45	-0,05	0,41	0,26	0,01	0,27	0,25	-0,02	0,24
Agriculture et serv. comm.	0,57	0,55	0,54	-0,03	-0,01	-0,03	-0,13	-0,01	-0,13	0,13	0,00	0,13
Pêche et piégeage	0,05	0,09	0,08	0,03	-0,01	0,02	0,00	-0,02	-0,01	0,03	0,01	0,04
Expl. forest. et serv. forest.	0,05	0,06	0,05	0,01	-0,01	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,03	-0,01	0,01
Mines et carrières	0,04	0,04	0,04	-0,01	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,00	0,01	0,01
Industries manufacturières	0,50	0,47	0,50	-0,03	0,02	0,00	-0,05	-0,02	-0,08	0,03	0,05	0,09
Construction et serv. comm.	0,79	0,98	0,82	0,19	-0,15	0,03	0,16	-0,16	0,01	0,02	0,00	0,02
Transport et entreposage	0,19	0,19	0,21	0,01	0,01	0,02	-0,01	0,00	-0,01	0,02	0,01	0,03
Commun. et serv. publics	0,03	0,03	0,04	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
Commerce de gros	0,38	0,46	0,44	0,07	-0,02	0,05	0,02	-0,01	0,02	0,05	-0,01	0,04
Commerce de détail	1,22	1,17	1,10	-0,05	-0,07	-0,12	0,01	-0,05	-0,04	-0,06	-0,02	-0,08
Intermédiaires fin. et assurances	0,05	0,03	0,05	-0,02	0,03	0,01	0,00	0,00	0,00	-0,02	0,03	0,01
Serv. immob. et agences d'assur.	0,20	0,22	0,20	0,02	-0,02	0,00	0,03	0,00	0,03	-0,01	-0,02	-0,03
Services aux entreprises	0,54	0,67	0,72	0,13	0,05	0,18	0,18	0,14	0,32	-0,04	-0,07	-0,09
Services gouvernementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services d'enseignement	0,02	0,02	0,03	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
Soins de santé et serv. soc.	0,38	0,35	0,41	-0,03	0,06	0,03	0,03	0,03	0,06	-0,06	0,02	-0,03
Heberg. et restauration	0,42	0,46	0,53	0,04	0,07	0,11	0,04	0,03	0,07	0,00	0,04	0,03
Autres ind. de services	0,38	0,50	0,48	0,12	-0,02	0,10	0,00	0,08	0,05	0,13	-0,08	0,04

Tableau 16 : Décomposition des changements chez les TC par industrie

Grandes divisions de la CTP	Part des TC sur l'emploi global (%)			Variation en point de pourcentage :								
				Globale			Composition			Incidence		
	1984	1990	1996	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96	84-90	90-96	84-96
Total	7,48	7,56	9,92	0,11	2,36	2,47	-0,11	0,21	0,08	0,18	2,09	2,09
Agriculture et serv. comm.	1,82	1,45	1,48	-0,37	0,02	-0,34	-0,41	-0,01	-0,42	0,05	0,04	0,10
Pêche et piégeage	0,13	0,10	0,09	-0,03	-0,01	-0,04	0,01	-0,02	-0,02	-0,03	0,01	-0,03
Expl. forest. et serv. forest.	0,05	0,05	0,05	0,00	0,00	0,00	-0,01	0,00	-0,01	0,01	0,00	0,01
Mines et carrières	0,01	0,01	0,02	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,02
Industries manufacturières	0,16	0,15	0,31	-0,01	0,16	0,15	-0,02	-0,01	-0,02	0,01	0,17	0,20
Construction et serv. comm.	0,70	0,99	1,31	0,18	0,13	0,31	0,14	-0,14	0,01	0,03	0,32	0,36
Transport et entreposage	0,36	0,35	0,38	-0,01	0,03	0,02	-0,02	0,00	-0,03	0,01	0,03	0,05
Commun. et serv. publics	0,03	0,06	0,08	0,03	0,02	0,05	0,00	0,00	0,00	0,03	0,02	0,05
Commerce de gros	0,23	0,30	0,39	0,07	0,09	0,16	0,01	0,00	0,01	0,05	0,10	0,15
Commerce de détail	1,09	0,89	1,09	-0,20	0,20	0,00	0,01	-0,04	-0,04	-0,21	0,25	0,04
Intermédiaires fin. et assurances	0,02	0,04	0,06	0,02	0,02	0,04	0,00	0,00	0,00	0,02	0,02	0,04
Serv. immob. et agences d'assur.	0,17	0,32	0,50	0,15	0,18	0,33	0,02	0,00	0,02	0,11	0,19	0,28
Services aux entreprises	0,47	0,74	1,42	0,27	0,68	0,95	0,16	0,15	0,28	0,08	0,44	0,42
Services gouvernementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Services d'enseignement	0,11	0,12	0,17	0,01	0,05	0,07	0,00	0,00	0,00	0,01	0,05	0,06
Soins de santé et serv. soc.	0,16	0,27	0,50	0,11	0,23	0,35	0,01	0,02	0,03	0,09	0,19	0,27
Héberg. et restauration	0,14	0,12	0,17	-0,02	0,05	0,03	0,01	0,01	0,02	-0,03	0,04	0,01
Autres ind. de services	1,80	1,71	2,20	-0,09	0,49	0,40	-0,02	0,26	0,24	-0,07	0,21	0,14

On peut donc penser qu'il y a une corrélation positive entre la décroissance de l'emploi dans les années 90 et le ralentissement chez les TIE, même s'il y avait une corrélation négative évidente dans un grand nombre d'industries. Entre 1990 et 1996, les TIE ont accusé des reculs significatifs dans les industries du commerce de détail et de la construction, qui ont toutes deux subi le contrecoup négatif de la faiblesse de l'économie dans les années 90. Ensemble, ces deux industries ont exercé une influence à la baisse sur la part des TIE dans l'emploi global, qui a reculé de 22 points de base (environ 20 000 TIE), et cette baisse est entièrement attribuable à l'effet de composition. Dans certaines industries qui ont connu une croissance rapide, les TIE n'ont pas réussi à maintenir leur part. C'est le cas par exemple des services aux entreprises, où l'effet de composition aurait dû normalement donner lieu à une augmentation de 14 points de base de la part des TIE sur l'emploi global, mais, étant donné la réduction de l'incidence, cette augmentation s'est limitée à cinq points de base. Dans l'industrie des services personnels et services aux ménages, le nombre de travailleurs rémunérés a augmenté de 25 000, tandis que celui des TIE diminuait de 1 600. Conformément à cette analyse et à celle qui a été faite dans la section 4B, on peut affirmer que, même si, selon certaines indications, le cycle économique et la faiblesse de l'emploi ont eu pour effet de ralentir la croissance des TIE au cours de la période de 1990 à 1996, d'autres facteurs sont également entrés en jeu, comme en témoignent les tendances divergentes entre le travail rémunéré et les TIE ces dernières années.

Examinons maintenant le rapport entre le comportement vigoureux et atypique de l'emploi des TC pendant la période de 1990 à 1996 (voir la section 4B) et l'évolution du travail rémunéré. La décomposition montre que la croissance que les TC ont affichée était largement attribuable à l'effet d'incidence entre 1990 et 1996, l'effet de composition par industrie n'ayant eu qu'une contribution positive limitée (tableau 16). Les industries qui ont apporté la contribution la plus importante dans la croissance de la part des TC entre 1990 et 1996 sont celles du commerce de détail (surtout les véhicules automobiles et les autres secteurs du commerce de détail), les services immobiliers et agences d'assurances, les services aux entreprises, les soins de santé et services sociaux (surtout les travailleurs des garderies ainsi que les médecins et les dentistes) et les autres industries de services. Ces cinq divisions représentaient environ 75 % de la croissance globale de la part des TC, dont 73 % sont attribuables à une hausse de l'incidence.

L'augmentation la plus importante de l'incidence des TC s'est produite dans les industries où le travail rémunéré a accusé une baisse entre 1990 et 1996, soit les industries où la faiblesse de l'économie s'est traduite par des réductions de l'emploi total : la fabrication, la construction, le commerce de détail ainsi que les services immobiliers et agences d'assurances. Dans de nombreuses industries cycliques (notamment la fabrication et le commerce de détail), non seulement la croissance des TC s'est-elle poursuivie, mais encore a-t-elle accéléré entre 1984-1990 et 1990-1996; en outre, la part des TC sur l'emploi global a également augmenté, en dépit des effets négatifs de la composition. Dans les industries qui ont connu une croissance, par exemple les services aux entreprises et autres industries de services (y compris les services personnels et services aux ménages), où le travail rémunéré s'est accru depuis le début des années 90, l'incidence des TC a également augmenté dans des proportions importantes. En fait, l'incidence des TC et leur part de l'emploi global ont essentiellement augmenté dans toutes les industries à deux chiffres entre 1990 et 1996. Des statistiques détaillées par industrie pour 1990 à 1996 montrent que les TC ont affiché une croissance dans 19 des 21 industries à deux chiffres où le travail rémunéré a également augmenté (et au sein desquelles il y avait des TC en 1990). En même temps, les TIE ont accusé une baisse dans les 26 industries à deux chiffres de la CTI où le travail rémunéré a également chuté (et où il y avait des TC). Ainsi, dans environ 60 % des cas, au niveau des industries à deux chiffres, le travail rémunéré et le travail des TC ont suivi les mêmes tendances. Cette proportion vaut également pour les tendances de la croissance entre les deux périodes, soit 1984 à 1990 et 1990 à 1996 : dans 60 % des industries à deux chiffres, la

croissance du travail rémunéré et celle des TC ont suivi la même tendance entre les deux périodes. Ces caractéristiques ne varient pas beaucoup par rapport aux TIE, même si, dans les cas où le travail rémunéré a diminué entre 1990 et 1996, la proportion des industries où le travail indépendant a augmenté était plus élevée chez les TC que chez les TIE (61 % par rapport à 48 %).

Quelles conclusions peut-on tirer de cette analyse des tendances des TC et des TIE par industrie? *Premièrement*, même si plus de la moitié des travailleurs dans les deux sous-catégories du travail indépendant se retrouvent dans les quatre mêmes grandes divisions industrielles (services aux entreprises, agriculture, commerce de détail et construction), une analyse détaillée révèle des différences importantes et répandues dans la composition des deux sous-catégories par industrie. *Deuxièmement*, même si la croissance des TIE a été un peu plus rapide que celle des TC pendant la période de 1984 à 1990, la croissance des TC a été beaucoup plus répandue à l'échelle des industries. Parallèlement à l'effet d'incidence plus prononcé dans la sous-catégorie des TC, cela laisse penser que les moteurs de la croissance des TC était plus systémiques que ceux de la croissance des TIE. *Troisièmement*, seule une petite partie du ralentissement de la croissance des TIE pendant la période de 1990 à 1996 peut être attribuée directement à l'affaiblissement de la croissance générale de l'emploi dans les industries cycliques. La réduction de l'incidence des TIE a eu un effet important sur le ralentissement global des TIE ces dernières années. *Quatrièmement*, la croissance plus rapide des TIE entre 1990 et 1996 semble avoir une grande corrélation (négative) avec le travail rémunéré. Cependant, l'augmentation de l'incidence des TC a été vaste et très répandue dans toutes les industries, même les industries en expansion, ce qui laisse penser qu'une partie de la croissance des TC n'a pas de rapport avec le cycle économique (du moins pas de rapport évident).

6. Sommaire et conclusion

Le principal objectif de ce document était de présenter une analyse des tendances de l'emploi dans une perspective à plus long terme qui allait permettre de mieux comprendre l'évolution du travail indépendant au cours des dernières années. Nous nous sommes concentrés sur le rôle que le cycle économique a pu jouer dans cette évolution. Pour ce faire, nous avons examiné des données tirées des moyennes annuelles de l'Enquête sur la population active par catégorie de travailleurs entre 1976 et 1996, en mettant particulièrement l'accent sur les statistiques détaillées de l'emploi par profession et par industrie pour la période allant de 1984 à 1996.

Voici un résumé des principaux faits saillants du rapport :

Premièrement, la croissance du travail indépendant (constitué par les propriétaires actifs d'entreprise, avec ou sans aide rémunérée) a été remarquablement régulière entre 1976 et 1996 et, en particulier, il n'y a pas eu d'accélération importante de la croissance de cette catégorie d'emploi ces dernières années.

Deuxièmement, une décomposition de l'augmentation de la proportion des travailleurs indépendants par rapport à l'emploi global entre 1984 et 1996 révèle que, en termes agrégés, la plus grande partie en est attribuable à une hausse de l'incidence du travail indépendant dans certaines professions/industries à titre individuel, et non pas à des changements de la composition de l'emploi par profession/industrie au sein de l'économie. L'importance croissante que revêt l'économie du savoir a contribué à l'augmentation de la proportion du travail indépendant, mais ces effets ont été en grande partie contrebalancés par des contributions négatives dans des professions/branches d'activité plus traditionnelles comme l'agriculture, la pêche et l'exploitation forestière, où la proportion de travailleurs indépendants est relativement importante.

Troisièmement, comme le travail rémunéré est cyclique alors que le travail indépendant ne l'est pas, en période de ralentissement de la croissance de l'emploi (comme celle que l'on connaît depuis le début des années 90), le travail indépendant représentera une proportion insoutenable de la croissance globale nette de l'emploi. Le rétablissement que connaît actuellement l'emploi

devrait donc donner lieu à une réduction de la part du travail indépendant par rapport à l'emploi global.

Quatrièmement, selon une analyse détaillée par profession et par industrie, on constate que la croissance du travail indépendant a accéléré dans une grande majorité des professions et des branches d'activité depuis le début des années 90, et n'a reculé que dans un nombre limité de professions (gestion, pêche, exploitation forestière et construction) et d'industries (pêche, exploitation forestière, construction, transport et entreposage, de même que communications et services publics). C'est l'inverse qui s'est produit pour le travail rémunéré, de sorte que dans un grand nombre de professions/secteurs, le travail indépendant et le travail rémunéré ont suivi des tendances divergentes. Cela vient confirmer l'hypothèse voulant que, dans un grand nombre de professions/secteurs, des débouchés médiocres dans le domaine du travail rémunéré et de bons débouchés dans celui du travail indépendant ont encouragé les actifs à devenir des travailleurs indépendants.

Cinquièmement, différentes périodes devraient être prises en considération dans l'analyse des tendances des deux sous-catégories de travailleurs indépendants (avec ou sans aide rémunérée). Pendant la plus grande partie de la période de 1976 à 1990, la croissance a été plus rapide chez les travailleurs indépendants employeurs (TIE) que chez les travailleurs à leur compte (TC), mais depuis le début des années 90, la croissance des TC a accéléré, tandis que celle des TIE est tombée pratiquement à zéro. Par conséquent, en dépit de la croissance régulière du travail indépendant dans l'ensemble, les tendances de la croissance chez les TC et chez les TIE ont divergé sensiblement depuis le début des années 90.

Sixièmement, en comparant les effets de la composition et de l'incidence sur la part des TC et des TIE par rapport à l'emploi global de 1984 à 1996, on constate que l'incidence joue un rôle plus prononcé sur les TC que sur les TIE. Parallèlement à l'influence plus répandue des TC parmi les professions et industries, cet effet d'incidence plus marqué vient confirmer le point de vue selon lequel la tendance en faveur des TC, plutôt qu'en faveur des TIE, a été un phénomène systémique dans l'économie canadienne depuis le début des années 80.

Septièmement, depuis le début des années 90, les tendances divergentes qui se manifestent chez les TIE et les TC ont été atypiques par rapport à celles des 15 années précédentes. Entre 1976 et

1990, il n'y avait pratiquement aucune corrélation entre le niveau des TC et des TIE et l'emploi rémunéré en termes agrégés. Depuis 1990, la situation des TIE a suivi de près celle de l'emploi rémunéré (corrélation positive), tandis que les TC ont affiché un rendement bien meilleur (corrélation négative avec l'emploi rémunéré). La plus grande partie de l'importante croissance qu'ont connue les TC entre 1990 et 1996 est attribuable à une hausse de l'incidence, tandis que dans la catégorie des TIE, on a assisté à une baisse modérée de l'incidence. On peut même affirmer que la composition de l'emploi par profession/industrie est à l'origine d'une augmentation de la part des deux sous-catégories depuis 1990.

Huitièmement, l'analyse détaillée par profession/industrie que nous avons faite pour la période la plus récente révèle que la faiblesse de l'économie depuis le début des années 90 a influencé le ralentissement de la croissance des TIE et l'accélération de celle des TC. Cependant, cet effet est difficile à mesurer et il est donc impossible de dire précisément dans quelle proportion ces tendances se renverseront, au fur et à mesure du rétablissement de l'emploi rémunéré.

S'il est difficile de faire un diagnostic de la situation actuelle à partir d'une analyse statistique portant sur des données agrégées, c'est parce que les tendances récentes de l'emploi n'ont pas été typiques par rapport aux tendances chronologiques. La faiblesse particulièrement prolongée de l'activité économique (attribuable à l'adaptation à un nouveau régime monétaire et à des compressions financières) peut expliquer ces nouvelles tendances de l'emploi. En fait, il se peut que la croissance des TIE soit moins rapide parce que la faiblesse de l'économie n'encourage pas les propriétaires actifs d'entreprise à recruter des travailleurs rémunérés. Il est également possible que, étant donné ces mauvaises conditions d'emploi, certains des TIE choisissent de licencier leurs employés et passent donc ainsi au nombre des TC. Malheureusement, nous ne savons pratiquement rien des transitions entre les TIE et les TC. Selon les indications que nous avons recueillies ici, cependant, on peut penser qu'outre la faiblesse de l'économie, d'autres facteurs exercent une influence sur le comportement du travail indépendant. Dans les deux groupes de travailleurs indépendants (mais dans des proportions plus importantes chez les TC), les récentes tendances à la croissance dans les professions/industries par rapport au travail rémunéré sont conformes à l'hypothèse voulant que nous assistions à des déplacements du travail rémunéré vers le travail indépendant. Par conséquent, comme l'affirme l'OCDE, toute

augmentation du travail indépendant ne représente pas nécessairement une création nette d'emplois[32].

En ce qui concerne le travail rémunéré, les débouchés sont limités depuis le début des années 90. Certaines industries se sont restructurées pour relever les défis des changements technologiques et de marchés de plus en plus ouverts et concurrentiels; en outre, comme on l'a vu ci-dessus, elles ont également dû s'adapter à la faiblesse de la demande globale attribuable à des transformations macroéconomiques de grande envergure. Ces deux séries de facteurs ont certainement encouragé les entreprises à réduire leur effectif rémunéré. En même temps cependant, l'intensification de la concurrence et les nouvelles technologies ont entrouvert la porte à de nouvelles modalités au sein du milieu de travail qui favorisent le travail indépendant (comme on l'a vu dans l'introduction de la section 4). L'une des manifestations les plus claires de ce phénomène, c'est l'importance accrue de l'impartition ou sous-traitance[33]. Il est plus que probable qu'une forte proportion de travailleurs autrefois salariés ont réagi positivement à ces nouvelles possibilités en s'établissant à leur compte[34].

Il y a certainement des raisons structurelles qui expliquent les tendances à plus long terme en faveur du travail indépendant; cependant, il est difficile d'expliquer pourquoi ces tendances ont tellement changé en si peu de temps. Par exemple, le revirement soudain de la croissance des TC depuis le début des années 90 est probablement un phénomène typiquement canadien, puisqu'on n'a pas observé de changement semblable aux États-Unis. Cependant, outre le fait que les États-Unis se soient rétablis rapidement de la récession de 1990 à 1991, il n'y a pas beaucoup de chocs divergents qu'on peut invoquer pour expliquer les différences de comportement au chapitre du travail indépendant entre les deux pays. Peut-être nous adaptons-nous tardivement à des réformes qui ont eu pour effet d'accroître la concurrence (par exemple les

---

[32] OCDE, *op. cit.* (1992).

[33] Même si cela arrive certainement, il convient de souligner que ce ne sont pas toutes les pratiques de sous-traitance qui donnent lieu à un déplacement du travail rémunéré vers le travail indépendant. Cependant, les activités de sous-traitance se sont souvent retrouvées dans les industries et les professions où l'incidence du travail indépendant est élevée (par exemple les services aux entreprises). Par conséquent, dans de nombreux cas, la sous-traitance a donné lieu à un déplacement du travail rémunéré vers le travail indépendant.

[34] Ce qui est conforme aux résultats d'enquêtes montrant que la plupart des travailleurs indépendants ont choisi volontairement de s'établir à leur compte. On trouvera dans les Associés de recherche EKOS (1997) une recension récente des ouvrages publiés sur la question.

ententes de libre-échange), ou peut-être les fortes augmentations des coûts salariaux indirects à la fin des années 80 ont-elles obligé certaines entreprises à recourir à la sous-traitance afin de réduire leur masse salariale pour mieux faire face à la concurrence. En outre, au cours d'une période où le revenu disponible des travailleurs rémunérés n'a pas beaucoup augmenté, les possibilités d'évasion fiscale ont peut-être attiré certaines personnes vers le travail indépendant[35]. Ces facteurs, qui sont peut-être à l'origine d'un ajustement «ponctuel» dans le niveau des TC, devraient être examinés plus à fond dans le cadre d'autres études.

La contribution de cette industrie (profession) au travail indépendant est décomposée en effet de composition et effet d'incidence, de sorte que le changement de la part totale du travail indépendant est la somme des changements dans les industries (professions) à titre individuel :

$$\sum_{i=1}^{N} \Delta\left(\frac{S_i}{E}\right) = \sum_{i=1}^{N} \Delta(s_i c_i) = \sum_{i=1}^{N} s_i^{(t)} \Delta c_i + \sum_{i=1}^{N} c_i^{(t)} \Delta s_i + \sum_{i=1}^{N} \Delta s_i \Delta c_i = \Delta s$$

[35] La TPS sur les services, par exemple, a peut-être incité certains travailleurs des services à se lancer à leur compte, puisqu'il est plus facile pour les fournisseurs de services indépendants d'éviter de payer cette taxe.

Annexe

La décomposition des changements dans la proportion du travail indépendant

Les définitions suivantes sont utilisées :

$$s_t = \frac{S_t}{E_t}, \quad s_{i,t} = \frac{S_{i,t}}{E_{i,t}}, \quad e_{i,t} = \frac{E_{i,t}}{E_t}$$

où «S» représente le niveau du travail indépendant; «E» représente l'emploi, «i» représente l'industrie (ou la profession) et «t» représente le temps. À tout moment donné, «s» est la part du travail indépendant dans l'emploi global, «s_i» est la part du travail indépendant dans l'industrie (profession) par rapport à l'emploi global dans l'industrie (profession) et «e_i» est la part de l'emploi dans l'industrie (profession) par rapport à l'emploi global.

La part du travail indépendant au sein de l'économie peut s'exprimer ainsi :

$$s_t = \sum_{i=1}^{N} s_{i,t} e_{i,t} = \sum_{i=1}^{N} \frac{S_{i,t}}{E_{i,t}} \frac{E_{i,t}}{E_t}$$

Cette manipulation nous permet d'exprimer ainsi le changement de la part du travail indépendant par rapport à l'emploi global dans le temps :

$$\Delta s = \sum_{i=1}^{N} s_i^0 \Delta e_i + \sum_{i=1}^{N} e_i^0 \Delta s_i + \sum_{i=1}^{N} \Delta s_i \Delta e_i$$

où Δ est l'opérateur que l'on utilise habituellement pour dénoter le changement dans le temps (c'est-à-dire que $\Delta = t_1 - t_0$).

Cette équation permet essentiellement de décomposer les changements de la part du travail indépendant au sein de l'économie entre changements dans la *composition* entre les industries (professions) -- le premier terme du côté droit -- et changements dans l'*incidence* ou l'intensité du travail indépendant dans les industries (professions) -- le deuxième terme --. Le troisième terme, de second ordre de grandeur, est le produit des deux variations précédentes.

On peut faire le même genre de décomposition pour une industrie (profession) en particulier :

$$\Delta\left(\frac{S_i}{E}\right) = \Delta\left(s_i e_i\right) = s_i^0 \Delta e_i + e_i^0 \Delta s_i + \Delta s_i \Delta e_i$$

Bibliographie

Associés de recherche EKOS. *Lessons Learned on Own-Account Self-Employment in Canada*, juillet 1997.

Cohen, Gary. *Les travailleurs autonomes au Canada*, Statistique Canada, nº 71-536 au catalogue, octobre 1988.

Gardner, Arthur. *Travailleurs autonomes*, Statistique Canada, nº 96-316F au catalogue, 1994.

Lavoie, Marie, et Richard Roy. «Employment in the Information Economy: A Growth Accounting Exercise for Canada», *Quarterly Macroeconomic and Labour Market Review*, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, printemps 1997.

Lévesque, Jean-Marc. *Travailleurs autonomes au Canada*, Statistique Canada, nº 71-601 au catalogue, nº 45, juillet 1985.

Macredie, Ian. *Travailleurs autonomes au Canada*, Statistique Canada, nº 71-601 au catalogue, nº 45, juillet 1985.

OCDE. *Perspectives de l'emploi*, 1992.

Osberg, L., E.N. Wolff et W.J. Baumol. *The Information Economy: The Implications of Unbalanced Growth*, Institut de recherches politiques, 1989.

Statistique Canada, *Classification type des industries*, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services Canada, nº 12-501F au catalogue, 1980.

Statistique Canada, *Classification type des professions*, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services Canada, nº 12-565F au catalogue, 1991.

Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, Ottawa, Industrie, Sciences et Technologie Canada, Division de l'analyse des enquêtes des ménages et du travail, Série de documents de recherche de l'EDTR, nº 75F00002MPF au catalogue, 1992.

Statistique Canada, *Guide d'utilisation des données de l'Enquête sur la population active*, Ottawa, Industrie, Sciences et Technologie Canada, Division de l'analyse des enquêtes des ménages et du travail, Enquête sur la population active, nº 71-528 au catalogue, 1992.